9e Année. — N° 156. — 25 Juillet 1933. Prix : 2 frs.

la Révolution prolétarienne

Revue bi-mensuelle Syndicaliste Révolutionnaire

DANS CE NUMÉRO :

la Révolution prolétarienne

Revue bi-mensuelle syndicaliste révolutionnaire
(Paraissant le 10 et le 25)
54, rue du Château-d'eau — PARIS (10e)

CONDITIONS D'ABONNEMENT
FRANCE, ALGÉRIE, COLONIES
Trois mois.... 10 fr.
Six mois.... 20 fr. Un an...... 40 fr.
EXTÉRIEUR
Trois mois.... 13 fr.
Six mois.... 26 fr. Un an...... 50 fr.

Permanence :
Tous les soirs de 18 à 19 heures
54, rue du Château-d'Eau

Adresser la correspondance relative à la rédaction à R. LOUZON, quartier du Calvaire, Vence (Alpes-Maritimes).

Adresser la correspondance relative à l'administration à BARAT, 54, rue du Château-d'Eau, Paris (10e).

(Utiliser pour les envois de fonds notre compte de chèques postaux : « Révolution Prolétarienne » 734-99 Paris.)

Ni Korespondas per Esperantu

La Ligue Syndicaliste

La Ligue Syndicaliste se propose :

1° De travailler à la réalisation de l'unité syndicale, à la reconstitution d'une seule C.G.T. et d'une seule Internationale syndicale ;

2° De sortir les deux C.G.T., l'une de l'ornière de la collaboration gouvernementale, l'autre de l'ornière de la collaboration politique, pour les ramener dans la voie de l'indépendance syndicale hors de laquelle l'unité est impossible ;

3° De faire prédominer dans les syndicats l'esprit de classe sur l'esprit de tendance, de secte ou de parti, afin de réaliser dès maintenant le maximum d'action commune contre le patronat et contre l'Etat ;

4° De participer à l'œuvre d'éducation syndicale en procédant à l'examen des problèmes pratiques et théoriques posés devant le mouvement ouvrier, et en préconisant la formation de Cercles d'études syndicales ;

5° De maintenir vivant le précepte de la Première Internationale d'après lequel l'émancipation des travailleurs ne sera l'œuvre que des travailleurs eux-mêmes.

Adresser toutes communications relatives à la **Ligue Syndicaliste,** à son secrétaire : Maurice CHAMBELLAND, 54, rue du Château-d'Eau, Paris-Xe.

SOMMAIRE :

LES FAITS DE LA QUINZAINE

La nouvelle guerre du Maroc

Le Parlement était à peine en vacances que la guerre marocaine qui languissait quelque peu depuis le Djebel Sagho, a repris de plus belle. En même temps que Daladier lisait le décret de clôture de la session, une nouvelle offensive vers le Grand Atlas commençait. Il s'agit là de régions où les troupes françaises n'ont jamais pénétré, de régions montagneuses, quasi-désertiques, impropres à la culture, de ces régions que Lyautey lui-même appelait le « Maroc inutile » et qu'il entendait laisser hors de toute action militaire et de toute occupation française, mais que le « démocrate » Daladier, appuyé sur une Chambre de « gauche », livre aux militaires, amateurs de galons, pour pouvoir la livrer ensuite aux « prospecteurs » de minerais de la Banque de Paris et des Pays-Bas.

Une fois de plus s'avère donc ainsi le fait qui résulte de toute l'histoire des cent dernières années, à savoir qu'en France — parce qu'ils sont les plus étroitement soumis à la puissance des banques — ce sont les partis les plus « gauche », les partis qui ont le plus à la bouche des mots de « démocratie », de « république » et de « paix *» qui pratiquent le plus la guerre — la guerre la plus immonde, la guerre impérialiste type : la guerre coloniale.*

Le plus remarquable, dans cette véritable nouvelle guerre du Maroc qui a débuté l'année dernière, c'est l'indifférence absolue, le silence complice au milieu de laquelle elle se déroule. Indifférence, silence de tous les éléments de la population française, à quelque classe ou à quelque lation française, à quelque classe ou à quelqu'opinion qu'ils appartiennent, « pacifistes » compris.

Certes, ainsi que le notait tout récemment un envoyé spécial du Petit Parisien*, on fait officiellement le moins de bruit possible sur ces opérations ; on tait les pertes ; il n'a fallu rien de moins que la mort d'un officier très connu, comme le capitaine Bournazel, pour qu'on connaisse les opérations du Djebel Sagho. Cependant, si succincts que soient les communiqués de la Résidence ils existent, et si ignorants et stupides que soient généralement ceux qui s'attribuent le rôle de « chefs » de partis, ils ne peuvent cependant se méprendre sur le caractère et l'importance des opérations engagées.*

Cependant, tout le monde se tait.

Le parti socialiste, parti éminemment « pacifiste », n'avait qu'un mot à dire pour obliger Daladier à cesser la guerre du Maroc : il ne l'a jamais dit ; et l'on peut venir d'assister à ce spectacle incroyable du Congrès d'un parti unanime à se réclamer de Jaurès, dont les trois quarts de l'activité politique dans les dernières années de sa vie, avaient été dirigés contre la guerre du Maroc, qui, se tenant en plein milieu de nouvelles opérations militaires au Maroc, trouve le moyen de ne pas en dire un mot (1)*, et, ayant à juger des actes de son groupe parlementaire, n'éprouve pas un instant le besoin de blâmer celui-ci en raison de ce qu'il a soutenu un ministère qui « fait la guerre ».*

Quant au parti communiste, il se contente de convoquer des « Congrès » à grand spectacle — véritable copie des Assemblées de Genève et d'ailleurs — où l'on déclame contre la guerre en général, contre le fascisme en général, mais il se garde bien de combattre la guerre qui est, *la guerre marocaine, par une lutte concrète et appropriée : agitation intense et continue dans le pays, obstruction parlementaire, etc...*

Tout cela dénote, nous ne nous lassons pas de le répéter, le véritable caractère du pacifisme de ce pays. C'est un pacifisme de la peur. *On a peur de l'Allemagne : on a peur d'avoir à combattre avec un adversaire de forces égales, muni d'armes équivalentes, mais la guerre où l'on n'a personnellement rien à craindre, la guerre contre un adversaire qui n'a ni avions, ni tanks, ni gaz asphyxiants, ni même de canons ou de mitrailleuses, cette guerre-là, on s'en fout ! Que des tribus entières de marocains soient décimées par les bombes d'avions, qu'elles soient dépouillées de tous leurs troupeaux, et ainsi réduites obligatoirement à la famine, qu'est-ce que vous voulez que ça foute à V. Basch, à Blum ou à Cachin ? De temps en temps, une petite protestation de forme, pour se mettre la conscience en repos et se fournir un moyen de justification, et ça suffit. Le seul pacifisme qu'ils connaissent, c'est que les Allemands ne puissent se servir contre eux des gaz asphyxiants...*

Mais il y a, comme disait l'autre, une justice immanente ; le jour, peut-être proche, où hommes, femmes et enfants de France seront asphyxiés par les gaz d'Hitler, ne sera que la juste récompense du traitement qu'inflige actuellement aux bergers marocains, d'un consentement unanime, le peuple de France !

---

(1) N'ayant pas le compte-rendu sténographique du Congrès ni même celui du *Populaire*, introuvable dans les villes de province, nous ne pouvons affirmer qu'absolument personne n'ait parlé du Maroc, mais, ainsi qu'il résulte des copieux compte-rendus de la presse bourgeoise, le Congrès dans son ensemble a complètement ignoré le Maroc et sa guerre.

A bas la France ! Vive l'Allemagne !

« *Vous savez — nous écrit un camarade d'Alger — que c'est aux cris de* A bas la France ! Vive l'Allemagne ! *et aussi* A bas les Juifs ! *qu'ont manifesté les Arabes de Tlemcen, protestant contre le refus de Daladier de recevoir leur délégation.* »

Nous n'en sommes nullement surpris. Aucun régime ne saurait être pire pour les indigènes algériens que celui auquel le soumet l'impérialisme français. L'hitlérisme ? ils l'ont déjà... à domicile; tout ce qui caractérisme l'hitlérisme, leur a été, bien avant Hitler, appliqué par la « République » française. Sous le régime hitlérien, l'allemand n'a en fait aucun droit politique ; sous le régime « républicain » français, l'arabe algérien n'a en fait aucun droit politique ; il n'y a plus de liberté de la presse en Allemagne, il n'y a jamais eu de liberté de la presse arabe en Algérie ; sans jugement, l'allemand peut être déporté dans un camp de concentration ; sans jugement, l'arabe algérien peut être déporté au Sahara... Pourquoi alors crierait-il Vive la France républicaine ! A bas l'Allemagne hitlérienne ! *L'Allemagne a, au contraire, l'avantage d'être pour lui, celui qui* actuellement *n'est pas son maître. Aucun maître ne peut être pire que son maître actuel ; en changeant de maître, il court, après tout, une chance.*

Et s'il crie A bas les Juifs ! *c'est qu'il ne saurait comprendre — et il a raison — qu'un Etat qui, comme la « République » francaise, fait officiellement profession de traiter également chacun,* quelle que soit sa confession religieuse, *ait donné à ceux des berbères d'Algérie qui professaient la religion juive tous les droits et toutes les garanties du citoyen français, tandis qu'un demi-siècle après encore, ceux de la même race qui professent la religion musulmane continuent à être des « sujets », sans aucun droit, sans aucune garantie. Le fait que les premiers représentaient, comme leurs coreligionnaires dans toutes les sociétés pré-capitalistes, l'élément urbain et commerçant, tandis qu'eux en étaient l'élément rural et producteur, ne leur paraît évidemment point une justification suffisante...*

Lorsque les classes sont dans leur jeunesse, elles savent voir large et loin. A l'orée de sa puissance, la bourgeoisie française décréta pour tous les habitants de toutes ses possessions le droit de citoyen ; partout où flottait la drapeau tricolore, ne devaient vivre que des « égaux ». Tel est le régime des « vieilles colonies ». Mais dans les nouvelles, c'est-à-dire dans presque la totalité de son empire colonial, notre République dégénérée ne veut plus voir dans les indigènes que des sujets, afin de pouvoir les tailler et corvéer à merci. Politique évidemment la plus profitable dans l'immédiat, mais... ensuite ?

La mystification de 14-18 ne pourra se renouveler une seconde fois. Le jour où la France, à faible population, à natalité insignifiante, aura affaire à nouveau aux multiples bataillons germaniques, et devra compter, pour compenser l'infériorité du nombre, sur son armée coloniale, ses « sujets » lui claqueront dans la main aux cris de Vive l'Allemagne ! A bas la France !

Et ce sera justice. R. L.

FIN DE LA RÉVOLUTION

Les journaux allemands publient en gros caractères, d'après des instructions formelles et des circulaires du ministre de l'Intérieur d'Empire, M. Frick, l'avis suivant.

« Dans ses derniers discours aux chefs des troupes d'assaut et aux stathalter, le chancelier a annoncé clairement la clôture de la révolution allemande. Il n'y a plus de parti. Le mouvement national-socialiste est devenu le seul pilier de l'Etat, mais la puissance de l'Etat est exercée par le gouvernement d'Empire. Il y a des nationaux-socialistes sûrs, dans tous les postes importants. Ainsi, la révolution allemande, victorieuse, entre dans la phase de l'évolution. C'est compromettre cette évolution légale et constructive que de parler de continuer la révolution ou même d'en faire une seconde.

« De tels propos constituent une révolte contre le Fuhrer, un sabotage de la révolution nationale et ils troublent l'économie allemande que le gouvernement est déjà en train de reconstruire avec succès.

« Tout essai de sabotage de la révolution allemande, en particulier les interventions arbitraires dans l'économie, seront punies sévèrement.

« Le chancelier rappelle à MM. les statthalter d'Empire et aux gouvernements des pays qu'il y a lieu d'assurer à tout prix et dans tous les domaines, l'autorité de l'Etat ».

Les places sont prises : défense à la Révolution d'aller plus loin ! Les sociaux-démocrates déjà raisonnèrent ainsi ; ce qui ne leur a pas porté bonheur... Ils eussent bien fait de méditer Sorel...

« Vico avait parfaitement distingué la lutte pour la conquête des avantages procurés par le pouvoir, et la lutte pour les droits. C'est une distinction d'une très haute importance ».

« Toutes les révolutions dépendent de deux types bien distincts : la lutte peut avoir pour objet l'exploitation de la force publique ou bien elle peut avoir pour objet un changement dans la situation des classes ». G. SOREL.

Au 20 janvier 1932..... 798 abonnés
Au 30 juin 1933........ 1427 abonnés
Quelle est ta part dans cet effort ?
As-tu trouvé ton abonné ?
As-tu fourni ta liste de « POSSIBLES » ?

Les documents de l'accusation contre Victor-Serge

SA CORRESPONDANCE

Pour peu qu'on les pousse dans leurs derniers retranchements, les représentants de l'U.R.S.S. finissent par avouer la véritable raison de l'emprisonnement et de l'exil de Victor-Serge: « Nous connaissons les opinions de Victor-Serge par ses lettres à ses amis de l'étranger; or c'est un écrivain et un homme d'action et si nous lui permettions de quitter l'U.R.S.S., il écrirait contre le régime soviétique. »

Comme ces lettres constituent le fondement de l'accusation, il est bon que le public les connaisse et juge par lui-même.

Après avoir été, depuis son arrivée en Russie, au service de la Révolution et de l'Internationale communiste, pour laquelle il avait rédigé pendant les dernières années, à Berlin et à Vienne, *La Correspondance Internationale*, Victor Serge rentre à Leningrad à la fin de septembre 1925. Comme il est de la tendance trotzkiste, on le tient désormais à l'écart des postes responsables. Il est considéré comme un opposant par la direction du Parti. Cela ne l'empêche pas d'envisager la situation du Parti et du pays avec le calme, la modération, la volonté de tout comprendre que l'on trouve dans les lignes qui suivent, datées du 21 mars 1926:

L'élément communiste est, en général, l'élément vivant, actif et sain (sans nier ses défauts variés et nombreux). Il ne constitue pourtant dans le pays qu'une mince couche superficielle, au-dessous de laquelle grouillent toutes les forces du passé. Il faut encore se battre pour les petites choses, chaque jour, et l'on est souvent vaincu. Les autres *ne nous pardonnent jamais d'être ce que nous sommes. Ils se divisent en combattifs âpres et habiles et en démoralisés aigris. Exemple concret, la Coopérative de Logement dont je fais partie: 105 adultes dont 1 ouvrier et 5 communistes, 4 ou 5 vrais bourgeois bien grimés (il y a un « employé » qui est ...employé à l'usine de M. son frère, etc.), tout le reste petits bourgeois plus ou moins attachés aux bourgeois. Au conseil d'administration je suis le seul communiste, bien entendu, et vous voyez d'ici ma situation. Dûment soviétisés tous ces rétrogrades constituent une franc-maçonnerie envahissante bien difficile à entamer.*

Ceci m'amène à vous parler de la situation générale. En ce moment, crise économique et sérieuse. Voyez mon article de la Vie Ouvrière*, 5e de la série, sur le Livre de Trotski. Depuis qu'il a été écrit, les choses se sont un peu corsées. L'industrie textile arrête ses usines, faute de combustible et pour ménager matières premières. Crise de croissance, tout de même, radicalement différente de celle d'une Pologne. Mais ce printemps sera dur et je ne vois pas encore bien comment on s'en tirera. Encore une fois les données que j'ai publiées (proportion du marché paysan et de l'industrie, etc.), vous donneront une idée des choses.*

Un autre problème extrêmement grave, que nul n'a posé jusqu'ici, c'est celui de l'usure. Outillage et habitation, tout est très usé déjà, achève de s'user. Notre effort de reconstruction réussira-t-il à l'emporter sur le procès destructeur de l'usure normale? On voit que le relèvement de la production a pour conséquence l'usure particulièrement rapide d'un outillage trop fatigué. Sans se dissimuler les difficultés il ne faut pas être pessimiste, malgré tout. Les résultats acquis sont surprenants et la force vive, révolutionnaire, du pays est immense.

Le 1er janvier 1928, alors que l'atmosphère du Parti était devenu irrespirable pour tout révolutionnaire conscient qui se refusait à accepter les yeux fermés les mots d'ordre venus d'en haut, quelques absurdes qu'ils fussent, Victor Serge écrivait encore avec la même clarté d'esprit et la même modération dans ces termes:

Au fond, ce qui se passe se réduit, les racines économiques des problèmes écartées (on les voit clairement, je crois, même de loin) à ceci: l'élimination d'une génération par une autre. Ceux qui ont fait la révolution sont éliminés par ceux qui montent. La nouvelle génération n'a pas connu la lutte de classes sous ses formes nettes et directes, ni le joug de l'ancien régime, on lui a, au contraire, répété qu'elle était victorieuse, elle finit par le croire, sans avoir le moindre moyen de se rendre compte qu'elle se met ainsi dans l'impossibilité absolue de remporter la victoire sur soi-même qui est la condition de tout progrès. Elle n'a pas fait non plus la guerre civile, dont elle ignore les héroïsmes — et les chefs Tout ce dont nous avons vécu auparavant, l'élaboration difficile et périlleuse des convictions, la trempe du militant par le dévouement et l'effort individuel, le courage d'être en minorité, l'intelligence théorique scrupuleuse, le lyrisme révolutionnaire, lui est étranger. Elle est nourrie d'une science officielle, elle a une mentalité simplifiée, avide et pratique de parvenu qui veut monter. Elle déforme naturellement au gré de ses intérêts les notions les plus claires, quitte à garder les vieilles étiquettes prestigieuses en y versant un contenu nouveau. Comme les hérédités pèsent, comme le pays est de petite propriété paysanne, comme la pression de l'entourage capitaliste est énorme — on a beau le nier, ce qui est risible — il y a là tout un nouveau bourgeoisisme virtuel, latent, plus tout-à-fait latent, déjà poussant et grandissant parfois, mais infiniment habile à se travestir. Je connais intimement des écrivains et des intellectuels qui sont, au fond, nos ennemis mortels, dont les convictions antisocialistes ont une fermeté de roc: ils professent en termes marxistes, ils éliminent dans les rédactions les hérétiques... Et ils comprennent très bien ce qu'ils font. Le tout, pour eux, c'est de totaliser quelques années: le tour sera joué.

Ce procès a gagné le parti. Voici les proportions d'effectifs d'une cellule que je connais bien: 400 membres, dont 20 datent d'août 1921, dont 3 ou 4 datent d'août 1917. Par conséquent 380 contre 20 sont venus non à la révolution militante ou douloureuse, mais au pouvoir, au « bon bout de la poêle », et après la Nep. Il faut discerner là deux éléments: les hommes d'âge mûr: ceux-là se sont délibérément abstenus d'adhérer avant la Nep. C'est assez clair. Et les jeunes: ceux-ci ne connaissent ni le capitalisme, ni la guerre civile, et le créateur d'une armée rouge, tirée du néant, a moins de prestige à leurs yeux que le ministre de l'heure.

Quelle joie par contre de connaître, dans ces épreuves, les meilleures des anciennes générations! Ç'a été, pour moi, un sujet d'étonnement profondément heureux que de voir une foule d'hommes qu'on aurait pu croire accoutumés à de nouveaux modes d'existence, auxquels on ne demandait que de s'y adapter doucement, se révéler tout-à-coup, avec une si grande virilité, les mêmes qu'auparavant, révolutionnaires jusqu'au bout des ongles. Je voyais dernièrement à Moscou, Christian (1), encore entouré — pour quelques jours — de cette atmosphère de quasi luxe que lui vaut son métier des

dernières années: souriant et tranquille, allant au devant de toutes les tribulations. Léon (2) habite chez des amis, dans une chambrette qui est à la fois cabinet de travail, chambre à coucher, etc. Il se précipite au téléphone, se ballade en tramway, arpente la rue d'un pas allègre de vieil émigré sûr de lui-même; et jamais il ne fut ni plus grand, ni plus en possession de tous ses moyens, ni plus clairvoyant. Sans le sou, sans un radis, comme tout le monde. Çà pose même un problème qui ne sera pas facile à résoudre (et que d'aucuns ne résoudront pas...). Karl (3) vit de la vente de ses livres: il les avait accumulés au cours des années et ramené de tous les points de l'Europe; il en a, dit-il, pour un certain temps. Un autre, qui était hier détenteur du portefeuille des P.T.T., est tout bonnement allé se faire inscrire en qualité de mécanicien-ajusteur à la Bourse du Travail de Moscou. Vous voyez l'effet! C'est une belle génération, qui n'a pas dit son dernier mot, sur laquelle aucune corruption n'a de prise. Quel que doive être l'avenir, le seul fait qu'elle existe est humainement réconfortant.

Je ne vous étonnerai plus en vous disant que je ne me suis jamais mieux senti — plus équilibré, plus calme — qu'au cours de la dernière année, malgré ses tristesses. « Il n'est pas bon que l'homme soit seul »: je le suis beaucoup moins ici que je ne l'étais en Europe Centrale, bien que Léninegrad soit une âpre province nordique, où le rythme de la vie est très ralenti, la gêne économique générale, et où l'on ne peut suivre le soir une grande artère pendant dix minutes sans assister à quelque scandale de l'ivrognerie. L'excommunication majeure m'est annoncée pour unique raison de pensée. Sommation d'abjurer dans les 24 heures! On ne peut que hausser les épaules. On est du reste en si bonne compagnie que ces mesures-là, qui entraîneraient autrefois des morts volontaires, ne bouleversent plus. Il y a encore, comme vous le savez, des fins volontaires, mais d'une autre sorte.

(A suivre).

(1) Christian Rakovsky (N.D.L.R.).
(2) Léon Trotsky (N.D.L.R.).
(3) Karl Radek (N.D.L.R.).

Nous avons eu, du 9 juillet, des nouvelles de Victor Serge. Il attend sa femme et son fils qui viennent partager l'exil, les souffrances et les privations qu'il supporte en rassemblant tout son courage. Il continue à ne recevoir qu'une faible partie du courrier qui lui est adressé puisque ses amis se voient impitoyablement retourner une grosse partie des lettres qu'ils lui adressent.

Et l'ambassade continue à demander des délais pour répondre aux questions qui lui sont posées relativement à Serge.

Un groupe d'écrivains : Duhamel, Léon Werth, Vildrac, Martinet, Pioch, Poulaille, Magdeleine Marx ont adressé à Barbusse une lettre ouverte sur le silence imposé à « Monde » dans l'affaire Victor Serge.

Nous espérons qu'ils ne tarderont pas à nous la communiquer.

Nous espérons également que des revues de libre examen, comme « Europe », enfin éclairées par les fières déclarations de Serge et le mutisme de l'ambassade, défendront, en la personne de Victor Serge, le droit de n'être pas des conformistes sous quelque régime que ce soit.

Parmi nos Lettres

On a calomnié Jouhaux ! A propos de la polémique Guiraud - Chambelland, un syndicaliste parisien nous adresse le document photographique dont il parle et les réflexions suivantes :

Nous ne devons pas laisser croire un seul instant que nous avons calomnié Jouhaux.

L'information est inexacte? Notre bonne foi est entière, puisqu'aucun démenti n'a été envoyé au Matin *où les chefs de la C.G.T. comptent pas mal d'amis.*

De plus, il nous faut dire que la participation de Jouhaux à un banquet aux côtés de personnages officiels ne nous apparaissait nullement invraisemblable. Jouhaux n'était pas au banquet en compagnie de Chiappe et de Bouisson? Mais voici une photo (Paris-Soir *du* 19 *juin* 1932) *le montrant en train de prendre un goûter champêtre dans le jardin de l'hôtel Beau-Rivage, à Lausanne, en compagnie d'Herriot et de Paganon.*

On objectera peut-être qu'un petit goûter champêtre n'a pas l'importance d'un banquet solennel. Moins important, certes, mais plus grave à mes yeux. Car c'est dans l'intimité des petites réunions, entre soi, que l'on peut le mieux travailler à la conjonction des efforts et aux « aménagements » nécessaires ! Remarquons que ce goûter se situe au moment où Herriot menait sa première offensive contre les fonctionnaires!

Les circonstances matérielles nous empêchent de reproduire le cliché de « Paris-Soir ». Et puis, à quoi bon ? Qui ne sait que la **lutte de classes** est pour Jouhaux une vieille momie gentiment encadrée dans dans la **Charte d'Amiens !**

Fusion ou pas fusion ? A la suite des notes de Giauffret et Jacquet sur cette question, le camarade Odin, du Rhône, nous adresse ces renseignements sur l'Assemblée du Rhône:

A l'A. G. de notre syndicat, jeudi dernier, j'ai proposé la motion du Morbihan. Je me suis trouvé en opposition avec notre ami Jacquet ce qui m'a permis de montrer que dans notre « fraction » syndicaliste il n'y a pas de discipline outrancière.

Jacquet a présenté la motion des 22 première manière : il a eu une voix, la sienne.

Cela nous permet de préciser l'opinion des jeunes dont parle Jacquet. Je ne veux pas opposer les nouveaux avec les anciens mais il me semble que dans cette question de l'unité nous, les jeunes, sommes plus objectifs. Les votes des « moins de 30 ans » sont les suivants:

Pour la motion du Morbihan : 9 voix.
Contre : 2 MOR *et* 1 *centriste soit 3 voix.*

La motion du Morbihan a été repoussée par 17 voix contre 10, mais c'est grâce à la vieille garde !

Talonné par la faim au point d'en être obsédé. Je n'ai jamais eu faim comme ça de ma vie et pourtant j'ai franchi d'assez mauvaises passes autrefois. A ce degré, le ventre finit par dominer par moments la pensée même ; on ne peut concentrer son esprit sur rien, il revient toujours au substantiel.

Lettre du 1er juillet d'un révolutionnaire russe déporté par décision de la Guépéou.

EN BELGIQUE

Le mouvement syndical textile à Verviers

Verviers est une agglomération en majorité textile qui, dès avant-guerre, était considérée comme le rempart du syndicalisme belge.

C'est que durant longtemps, l'exploitation y fut impitoyable. Il n'était pas rare de voir dans les usines des gosses de 7-8-9 ans au travail de 6 heures du matin à 7 heures du soir, c'est-à-dire faisant des 12 et 13 heures de travail par jour; par surcroît, dans certaines corporations, les contre-maîtres ou patrons demandaient à leurs ouvriers et ouvrières des heures supplémentaires en sus de leurs 12 heures ! Et l'on se souvient que des ouvriers ont fait jusque 36 heures de travail sans rentrer dans leurs foyers !

C'est dans les années 1893-94 que les tisserands, pour une question de travail à deux métiers, entamèrent les premières luttes contre le patronat. La bataille fut rude et si elle ne fut pas une victoire pour la classe ouvrière, elle eut cependant pour résultat d'apprendre aux ouvriers qu'il fallait s'organiser pour vaincre le patronat.

L'ORGANISATION

Le premier journal syndical qui sortit de presse fut le *Tisserand*, rédigé par le camarade Jean Roggeman, qui était lui-même un ouvrier tisserand et qu'on appelle à Verviers « le père du syndicalisme ».

La lutte qu'il entama pour la constitution de syndicats donna naissance aux organisations actuelles.

A cette époque les ouvriers du textile étaient groupés dans leurs corporations respectives et à part la fédération libre de la *Laine Peignée* qui déjà possédait un fort pourcentage d'ouvriers syndiqués, les autres telles que *Laveurs*, *Cardés*, *Apprêts*, etc..., ne groupaient qu'une partie des ouvriers.

Ce fut seulement en 1906 que les associations différentes appartenant au textile se groupèrent en une Fédération textile.

La première bataille fut le grand lock-out de 1906, déclaré par les patrons. Après 6 semaines de durée il fut une victoire ouvrière qui eut pour résultat de renforcer les organisations syndicales.

Au cours de la lutte le Comité de grève appliqua pour la première fois l'exode des enfants. A Gand, Anvers, Liège et dans toutes les parties du pays.

Les autres corporations, telles que l'alimentation, cuir, bâtiment, métallurgies, etc..., commencèrent également à développer leurs organisations. Après les grèves pour le suffrage universel de 1912-13, Verviers pouvait déjà compter 40 à 50 % de syndiqués.

L'APRÈS-GUERRE

Après la guerre et dès la reprise du travail ce fut de la part des ouvriers l'entrée en masse dans les organisations syndicales et en général toutes les revendications présentées par les organisations syndicales étaient acceptées par les patrons sans discussion.

Un fait typique, c'est que lorsque l'ouvrier se présentait pour se faire embaucher il devait être en règle et posséder son livret syndical.

Le Textile reconstitua sa fédération qui englobait toutes les associations, mais conservait néanmoins l'autonomie de ses sections; c'est-à-dire que chaque corporation appartenant au Textile, Laveurs, Peigné, Cardé, Tisserands, Apprêts, etc..., avait son comité directeur, mais était et est touojurs représenté par des délégués au Conseil fédéral de la Fédération du Textile.

SCISSIONS...

En 1920 une première scission eut lieu au sein de la Fédération Textile par la sortie du *Peigné*.

La Fédération *libre* du Peigné,qui avait toujours été l'avant-garde de la classe ouvrière textile, se refusa au renouvellement de la convention signée avec les patrons en 1919. Cette convention réglait la question des heures de travail en se rapprochant de la journée de huit heures qui ne devait être votée que le 21 juin 1921; elle réglait les salaires en instituant une échelle mobile d'après l'index de cherté de vie.

En mars 1920 une nouvelle convention fut proposée et c'est au sujet de cette convention que la Fédération du Peigné se retira de la Fédération textile.

La Fédération du Peigné considérait que sans conventions en période de prospérité on peut imposer au patronat toutes ses volontés.

A l'appui de sa thèse, elle donnait l'exemple du *Cardé*. Au *Cardé* contrairement au Patronat du Peigné, où tous les industriels étaient syndiqués, plusieurs patrons du Cardé n'étaient pas affiliés au Cercle Patronal, ne respectaient pas la convention sur les salaires et les ouvriers occupés dans leurs usines obtenaient des salaires supérieurs ce qui obligea les patrons même syndiqués du *Cardé*, à augmenter extra-conventionnellement les salaires de leurs ouvriers.

Par contre les partisans de la convention qui étaient la majorité, répondaient qu'en période de chômage sans convention les patrons pouvaient retirer tous les avantages accordés à la classe ouvrière. Malgré tout, les camarades du Peigné maintinrent leur point de vue, rejetèrent la convention par un referendum à 90 % de majorité et sortirent de la Fédération textile.

En 1921 à la faveur d'une courte crise les patrons voulurent réduire les salaires mais malgré la scission ils subirent un échec.

En 1922, les ouvrières de la fédération du Peigné se mirent en grève pour une augmentation de salaires.

Après un mois de grève les ouvrières refusèrent de reprendre le travail sans satisfaction, les patrons déclanchèrent le lock-out en janvier 1923. Pendant ce conflit l'on peut dire que les dirigeants du Textile ne

(1) Verviers, ville de Belgique, chef-lieu d'arrondissement de la province de Liège. Environ 50.000 habitants.

firent rien pour aider la Fédération du Peigné à gagner la bataille; au contraire, des dirigeants syndicaux et politiques appartenant au Parti ouvrier belge, par des tracts et des articles de journaux, sabotèrent l'issue du conflit.

La rentrée eut lieu le 2 mai 1923 avec une augmentation sous forme de prime accordée aux ouvrières du Peigné. Pourtant ce n'était pas une victoire! Les dirigeants du textile déclarèrent à cette époque que les nouvelles conditions de travail imposées au *Peigné* n'intéressaient pas les ouvriers des autres corporations mais en fait elles furent appliquées partout.

En 1925 des tentatives de rapprochement eurent lieu sous l'initiative du Bureau des métallurgistes entre une délégation du Peigné et la Fédération textile. A cette époque la fédération du Peigné était dirigée par des camarades appartenant au Parti communiste Belge.

A la direction du textile se trouvaient et se trouvent encore des dirigeants affiliés au Parti Ouvrier Belge et le secrétaire général, le citoyen Duchesne, est député du P.O.B.

On ne doit pas s'étonner de n'avoir pu rétablir l'unité chaque tendance accusant l'autre d'être responsable de la scission.

En 1928 la Fédération *libre* du Peigné se divisa une seconde fois et une partie rejoignit la fédération textile.

L'on discute encore actuellement les responsabilités de la nouvelle scission.

Pour nous qui avons toujours signalé les erreurs commises des deux côtés, nous disons que tous les chefs sont responsables.

Car si les dirigeants du textile poussaient les éléments qu'ils possédaient dans les syndicats au travail de scission, il n'est pas moins vrai que les communistes qui étaient à la direction du *Peigné* à cette époque leur ont donné les armes nécessaires pour l'accomplir.

A cette heure la direction de la Fédération libre du Peigné a cessé d'appartenir aux communistes et les militants qui la dirigent portent tous leurs efforts vers la reconstruction d'une unité dont la nécessité se fait particulièrement sentir face à la réaction patronale et au gouvernement des pleins pouvoirs.

LE CONFLIT ACTUEL

La loi interdisant le travail de nuit des femmes et des enfants de moins de 18 ans, date de 1911. Elle accordait un délai de dix ans aux industriels pour la mettre en application.

En 1930 et 1931, les pourparlers duraient encore. De part et d'autre, les propositions restaient sans résultat.

Finalement, le ministre formula trois suggestions qui, soumises aux assemblées syndicales, furent rejetées à l'unanimité.

Les patrons passèrent outre à ce refus ouvrier et annoncèrent par affiches que la deuxième des propositions ministérielles serait appliquée à partir du 24 avril 1933. Les ouvriers de la seconde équipe devaient se présenter au travail le samedi après-midi et perdre le bénéfice de la semaine anglaise.

Respectant le mot d'ordre syndical, aucun ouvrier ou ouvrière ne se présenta.

Par représailles, dès le 2 mai, les patrons supprimèrent la deuxième équipe et par l'institution du roulement, mirent les ouvriers en chômage trois jours par semaine. Par un raffinement dans l'audace, les patrons prétendirent que ce chômage était volontaire et ils refusèrent donc de signer les cartes de pointage et les formules d'état de besoin. Ils allèrent plus loin : des ouvriers qui n'étaient pas intéressés au litige et qui chômaient, soit totalement, soit partiellement, se virent aussi refuser les documents nécessaires pour l'obtention des indemnités de chômage. Enfin, les patrons allèrent jusqu'à demander l'application de l'article 16 des statuts qui supprime pour un an toute indemnité à un ouvrier ayant chômé volontairement.

Le Comité officiel de Conciliation (C.O.C.) saisi de cette question, se réunit le 8 mai. Appel avait été fait aux ouvriers qui se réunirent devant le local de la réunion. La police et la gendarmerie s'y trouvaient d'ailleurs aussi.

Au moment où le magnat du textile, Paltzer, arriva, une longue clameur monta des rangs ouvriers. Immédiatement, les agents se mirent à calmer cette ardeur à coups de matraques. La gendarmerie y alla de sa petite charge. Assommades et arrestations se multiplièrent.

La réunion du C.O.C. prit fin vers six heures. Les ouvriers furent convoqués sur l'heure à la Maison du Peuple où le permanent du Peigné fédéré, Parys, fit un rapport de victoire: les patrons capitulaient, signaient les cartes de pointage et rouvraient les usines.

La victoire, cependant, était loin d'être acquise. Réunis le mercredi, les patrons renièrent leurs engagements. Ils décidèrent que le travail devait être repris aux conditions imposées avant d'entamer d'autres discussions.

La proposition du président du C.O.C. était de récupérer le temps de travail supprimé par l'application de la loi en rognant sur le temps des repas. Chaque équipe n'aurait plus qu'un quart d'heure ou lieu d'une demi-heure. De plus, le temps consacré au nettoyage serait supprimé. De cette façon, le patronat récupérerait quatre heures et quart par semaine et par ouvrier.

Sur ces nouvelles bases, les pourparlers reprirent. Le Comité de Conciliation se réunit le 15 mai à Liège, et l'accord fut signé le lendemain.

Le compromis adopté était loin de donner satisfaction à la volonté ouvrière. A remarquer que la Fédération libre du Peigné n'était pas présente à la signature et que les ouvriers n'avaient pas été consultés.

Par la suite les corporations formant la Fédération Textile prirent, malgré leurs administrateurs syndicaux, position contre l'accord. Tour à tour, le Cardé, le Peigné et les Laveurs refusaient le compromis que la Fédération *libre* du Peigné n'avait cessé de combattre. A cette heure les ouvriers sont au travail, mais les pourparlers continuent entre les dirigeants ouvriers et patrons.

D'un autre côté la Fédération *Libre* du Peigné continue avec un succès croissant sa campagne pour l'unité. Au cours d'une assemblée à laquelle tous les ouvriers et les dirigeants du Textile étaient invités, le citoyen Leinstens mit les ouvriers au courant de la correspondance échangée entre les dirigeants du Textile et la Fédération du Peigné. Il apparut que les dirigeants du Textile freinent l'accord d'unité, car s'ils voulaient réellement celle-ci ils accepteraient la création d'un comité de lutte commun pour faire échec au patronat sur la question du travail de nuit des femmes qui est la question primordiale.

Après l'intervention de quelques ouvriers du Textile qui marquèrent leur accord avec la campagne de la Fédération du Peigné il fut décidé de continuer celle-ci sur la base des propositions formulées.

Nous savons que la classe ouvrière veut l'Unité, c'est pourquoi nous nous attacherons à ce travail avec l'aide de tous les camarades qui savent que seule l'unité fera reculer la réaction patronale et le fascisme dont les pleins pouvoirs sont le premier pas en Belgique.

J. DECHAMPS.

Lazarevitch condamné á 4 mois de prison

Le 5 juillet, notre camarade Lazarevitch, du noyau de la *R. P.*, a été condamné par le tribunal de Verviers à 4 mois de prison.

Pour les jeunes qui ignorent qui est Lazarevitch, rappelons que Lazarevitch, comme Victor Serge, et comme des dizaines de milliers d'autres, est ce que le Guépéou de Staline appelle un « contre-révolutionnaire ».

Lorsque la chasse aux révolutionnaires fut rétablie en Russie, Lazarevitch devait en être une des premières victimes. Pendant la Révolution, il avait rendu, dans le rang et aux postes les plus périlleux, des services inestimables, tout particulièrement à Odessa, occupée alors par les troupes françaises et qui... s'y mutinèrent. Donc, dès les débuts de la période thermidorienne, Lazarevitch fut arrêté et interné par ordre du Guépéou, puis, sur les protestations venues de France, conduit à la frontière et exilé.

Venu d'abord en France, il en fut expulsé, quelque temps après la manifestation Sacco et Vanzetti. Profitant du hasard heureux qui l'avait fait naître en Belgique, de parents, émigrés politiques sous le tzarisme, il revint au seul pays dont il ne pouvait être expulsé puisqu'il en était légalement citoyen, et il y continua le bon combat; arrêté déjà une première fois lors des grèves du Borinage de cet hiver, arrêté maintenant en plein mouvement textile.

« Plus que jamais — nous a-t-il écrit après sa condamnation — je me sens citoyen du monde ».

Nul, mieux que lui, ne saurait mériter ce titre.

Les camarades qui veulent lui écrire peuvent le faire à l'adresse suivante: N. Lazarevitch, prisonnier politique, cellule 19, prison de *Verviers* (Belgique).

Nous recevons de nos amis de Verviers la lettre suivante concernant le jugement de notre camarade:

La bourgeoisie, une fois de plus, affirme sa volonté d'employer tous les moyens mis à sa disposition pour empêcher les militants d'expliquer à la classe ouvrière les effets des pleins pouvoirs et des arrêtés-lois.

» Le mercredi 5 *juillet* 1933, *notre camarade Lazarevitch comparaissait devant le tribunal correctionnel de Verviers pour répondre « d'excitation au pillage ».*

» A cette audience nous avons pu constater des contradictions flagrantes dans les dépositions des témoins à charge. Pour les témoins à décharge, nous n'avons pu faire entendre qu'une faible partie de ceux que nous avions convoqués. Les autres furent écartés par un moyen de procédure.

» Furent entendus les citoyens O. Pétry et Klein, président et secrétaire des J.G.S. (1) *qui prouvèrent que jamais Lazarevitch n'avait fait appel au pillage.*

» Les témoins à décharge ont expliqué que Lazarevitch voulait l'unité de la classe ouvrière dans sa lutte contre la réaction et pour la préparation d'une grève de 24 heures d'abord en envisageant une grève générale ensuite.

» Maître Piron s'est attaché à démontrer l'inanité de l'accusation et a prouvé que légalement, la Chambre du Conseil était en contradiction avec le code en renvoyant Lazarevitch en correctionnelle. Il prouva ensuite qu'aucun des témoins à charge n'a pu prouver qu'il y avait excitation au pillage. Il termine en réclamant l'acquittement.

» Me Spaak obtient rapidement l'abandon de la seconde prévention (avoir troublé l'ordre public) et signale qu'il appartient lui-même à un parti politique qui, actuellement, critique les pleins pouvoirs. Il met le tribunal en garde. Le procès Lazarevitch crée un précédent qui demain pourra servir à justifier la traduction devant les tribunaux de tous ceux qui, appartenant à quelque parti que ce soit, auront critiqué publiquement les mesures gouvernementales.

» Me Spaak met très bien en lumière les contradictions relevées dans les dépositions des témoins à charge. Un fait est certain: les gendarmes ont mal compris. L'un d'eux n'a-t-il pas dit que Lazarevitch avait prononcé des paroles « licencieuses ».

» Il prouve que ces gens qui assistent à tous les meetings ne comprennent rien à la question sociale. Spaak termine en démontrant que les faits ne sont pas établis et en demandant l'acquittement de Lazarevitch.

» Le camarade Lazarevitch prend encore la parole et déclare qu'il était de son devoir d'appeler l'opinion publique au secours de la détresse ouvrière.

» Comme il veut examiner le côté politique de l'affaire, le président lui coupe la parole.

» Après une suspension d'audience de 2 *heures, l'arrêt est rendu: notre camarade Lazarevitch est condamné à quatre mois de prison et* 26 *frnacs d'amende plus les décimes. De plus, il est condamné aux dépens.*

» Nous savions qu'il n'y avait pas à attendre de véritable justice des représentants de la bourgeoisie.

» Lazarevitch était un danger pour la bourgeoisie dans la période actuelle et dans l'état de misère où se trouve la classe ouvrière. Les représentants de l'autorité eux-mêmes constataient la sympathie que notre camarade récoltait au cours de ses exposés. Il fallait l'empêcher de continuer à parler aux ouvriers.

» Et Nicolas Lazarevitch est condamné malgré les contradictions constatées dans la déposition des témoins à charge: des gendarmes et des policiers incapables de se mettre d'accord. On ne tient pas compte des dépositions des camarades Pétry, Klein et Gauthy prouvant l'inanité de l'accusation. Et les plaidoiries de Maîtres Piron et P.-H. Spaak restent sans effet.

» Mais la condamnation de Lazarevitch ne nous empêchera pas de faire notre devoir de militants: mettre la classe ouvrière en garde contre la réaction capitaliste.

» V R T »

---

(1) Jeunes Gardes Socialistes.

La renaissance du Syndicalisme

LES INSTITUTEURS ET LA GUERRE

Comment empêcher la guerre ?

Nous avons résumé, l'autre quinzaine, l'opinion de dix-sept sections du Syndicat national des instituteurs sur la guerre et nous en avons tiré cette conclusion que les instituteurs syndiqués refusaient d'admettre la légitimité de quelque guerre que ce fût.

Des partisans de la défense nationale

Ce n'était pas tout à fait juste: il est en effet des instituteurs syndiqués qui admettent la légitimité de certaine guerre. Et ils proposent au congrès du Syndicat national un texte dans lequel on lit « *qu'en l'état actuel des choses, les peuples attaqués doivent pouvoir user du droit de légitime défense* » et aussi « *que l'abandon du principe de la défense nationale entraînerait la mise en tutelle des nations à l'idéal le plus humain, à l'organisation politique et sociale la plus évoluée, par celles qui subissent des régimes de dictature* ».

Tel est l'esprit de la motion 1 que publie *l'Ecole Libératrice* du 15 juillet.

Faut-il préciser que, bien que nous ayons demandé à *toutes* les sections communication de leurs travaux, les rapports exprimant cet état d'esprit ne nous sont pas parvenus — probablement parce qu'ils n'ont pas été envoyés — ce qui explique que nous n'en ayons pas tenu compte il y a quinze jours ?

C'est seulement par l'*Ecole Libératrice* que nous avons eu connaissance de l'avis de la section de la HAUTE-MARNE. Le voici:

« *Il paraît difficile de condamner les guerres défensives. On objectera bien qu'il est difficile de définir l'agresseur mais, pour nous, ce sera simplement celui qui refusera l'arbitrage. Les récents évènements internationaux nous obligent de façon pressante à envisager les conséquences des entreprises belliqueuses éventuelles de certains dictateurs. Nous n'en sommes plus à croire que le vainqueur mangera le vaincu, mais la possibilité qu'aurait un gouvernement étranger de nous imposer un régime politique et social contraire à notre idéal syndicaliste peut nous inciter à admettre la participation à une guerre dite défensive.* »

Voici maintenant l'avis de la section de l'YONNE:

« *...La guerre défensive n'est que l'application aux nations du droit de légitime défense reconnu aux individus comme l'expression même du droit à la vie. Sans doute l'usage de ce droit peut entraîner pour la nation, comme pour l'individu, des maux infiniment plus grands que ceux résultant d'une abstention totale. C'est affaire de cas particulier. Mais on ne saurait pourtant refuser à une collectivité attaquée le droit de se défendre* tant qu'on n'aura pas créé au-dessus d'elle *les institutions capables de garantir son droit à la vie, à la sécurité, à la paix !* »

Et les rapporteurs d'ajouter:

« *Reconnaissons que cet argument répond à la pensée profonde, à l'instinct d'un grand nombre de nos camarades et qu'il porte fortement devant les masses populaires.* »

Le mensonge de la guerre défensive et de la nation

Vraiment ?

A 19 ans du déclenchement de la boucherie de 1914-1918, on peut en être encore là ?

On croirait relire une des brochures du « Comité de propagande socialiste pour la défense nationale » édités par la librairie de *l'Humanité* en 1916.

Vous savez bien, ce Comité qui se proposait de « *contribuer à la défense nationale par la propagation des idées que la doctrine et la pratique socialistes mettent à la disposition de la nation qui lutte pour son existence, pour son indépendance, pour son droit* », ce Comité qui voulait « *démontrer les raisons à la fois nationales et humaines qui commandent le devoir d'assurer la défense et la victoire du pays* ».

Après l'égorgement de millions d'êtres humains sur les champs de bataille, des militants viennent encore parler de défense nationale ! Au siècle de l'aviation et de la T.S.F., des instituteurs syndiqués en sont encore au stade de la *nation !* Il a été mille fois démontré que la « guerre du droit et de la liberté » fut la plus monstrueuse et la plus ignoble des duperies, et il se trouve encore des camarades pour parler de « collectivité attaquée » !

Quelle dérision !

Mais il ne faut pas se borner à hausser les épaules. Il faut discuter de telles affirmations, quoi qu'on en ait. Prenez par exemple cette affirmation: « *La guerre défensive n'est que l'application aux nations du droit de légitime défense reconnu aux individus...* » Vous rentrez chez vous la nuit. Vous êtes attaqué. C'est à votre portefeuille qu'on en veut. Alors, vous faites usage de votre droit de légitime défense. Mais vous défendez vraiment quelque chose, vous défendez l'argent qui est dans votre portefeuille, et dont vous avez besoin pour manger demain. Que défend donc le prolétaire dans une guerre dite défensive ? Qu'a-t-il donc défendu en 1914 ? Rien autre que les intérêts de ses exploiteurs. Car — je regrette d'avoir ici l'air de faire la leçon — il n'y a pas de *nation*, il n'y a pas d'*intérêt national*.

« *Selon que l'on est un salarié ou un possédant* — écrivait avant la guerre Griffuelhes — *on a une conception différente de la patrie. Selon que l'on veut jouer à l'homme d'Etat ou être un simple citoyen, on professe des idées diverses sur la patrie. Selon que l'on* vit de *ou que l'on paie* pour la *patrie, on a de cette entité une opinion diverse* ».

Légitime défense ? Mais on ne peut défendre que ce qu'on a.

— Alors, nous devrons défendre nos libertés contre une attaque éventuelle d'Hitler ou de Mussolini.

— Vous croyez ? Mais quelles sont, au juste, nos libertés ? Même sous Daladier, venez donc distribuer des tracts à la porte d'une usine de la banlieue parisienne. Avant un quart d'heure, deux agents cyclistes vous auront saisi vos tracts et emmené au poste. Maintenant, si vous étiez métallurgiste, et que vous vouliez faire des adhésions au syndicat dans votre « boîte », je ne vous donne pas deux jours avant que vous soyez sur le pavé. En vérité, il n'est de libertés que celles que l'on prend et celles dont l'usage se trouve être momentanément inoffensif pour le pouvoir et pour le patronat. Du jour où l'usage les inquiète, pouvoir et patronat suppriment le droit. Demandez plutôt aux objecteurs de conscience...

La guerre pour défendre la liberté est un effroyable mensonge. Même en admettant la thèse de la responsabilité unilatérale de l'Allemagne dans le déclenchement du conflit de 1914, eh bien ! ce n'était pas aux maigres libertés des ouvriers français que ses dirigeants en avaient: il est admis que les guerres ont avant tout des causes économiques. Si l'on parle des libertés à défendre, c'est, permettez-moi l'expression, pour faire « marcher » les pauvres imbéciles que nous sommes.

Nous ne vivons plus à l'époque où l'on renversait le gouvernement pour défendre Paris contre les Prussiens. Le prolétaire français a des ennemis plus directs que les Prussiens. Quand il ne le voit pas et qu'il « marche » contre les Prussiens, il « marche » contre ses intérêts les plus certains, et il s'associe à un recul formidable de la civilisation.

C'est dans l'opposition à toute guerre que le syndicalistes, qui défend sa classe, rejoint l'humain, pour qui *tout* est préférable à l'assassinat de jeunes hommes par millions.

Il faut éviter le retour de la défaillance de 1914

Soyons sûrs que ces choses-là seront dites, et mieux, à la tribune du congrès du Syndicat national, en réponse aux syndicalistes de défense nationale. Mais on ne saurait trop y insister, car ce qui pèse le plus sur notre esprit, lorsque nous discutons de la guerre, c'est le souvenir de 1914, du secrétaire général de la C.G.T. engageant, aux obsèques de Jaurès, les ouvriers à rejoindre leur régiment.

« *Il est compréhensible — écrivait Monatte en décembre* 1914 *dans sa lettre de démission du Comité confédéral — dans une certaine mesure, que les masses du peuple, trompées et excitées journellement par la presse, par toute la presse aient accepté comme article de foi toutes les déclarations gouvernementales. Mais que les militants du syndicalisme n'aient pas montré plus de clairvoyance, qu'ils n'aient pas apporté plus de sens critique à l'examen des allégations gouvernementales, qu'ils se soient laissé gagner par la fièvre de la vanité nationale, qu'ils aient perdu le souvenir des principes qui guidaient jusqu'à maintenant leur action, voilà le plus attristant spectacle.* »

Tout peut à la rigueur se comprendre: l'impossibilité de lutter, le désarroi, la folie collective, mais pas l'abdication des chefs d'un mouvement qui avaient mille fois assuré que jamais ils ne seraient dupes.

Ne pas revoir 1914, c'est, d'abord, ne pas revoir la défaillance morale: c'est être sûr que, quoi qu'il arrive, l'honneur sera sauf: les militants syndicalistes ne tremperont plus leurs mains dans le sang, ils resteront fidèles à leur classe et à l'humanité.

Mais comment empêcher un nouveau 1914 ?

Telle est la seconde partie du problème sur lequel se sont penchées les sections du Syndicat national.

Quatre formes d'action contre la guerre

Voici le questionnaire de Vivès:

MOYENS POSITIFS A METTRE EN ŒUVRE POUR EMPÊCHER LA GUERRE

A) l'action officielle :

a) Quelles mesures gouvernementales, quelles décisions d'ordre législatif convient-il de provoquer pour éloigner les dangers de guerre ? Comment ?

b) La consultation du peuple (referendum) avant toute déclaration de guerre doit-elle être inscrite dans la Constitution ?

c) Convient-il d'aider au développement, au renforcement de la Société des Nations ? Par quels moyens pratiques ?

d) Doit-on et peut-on s'en remettre, pour l'établissement de la paix, à la seule action gouvernementale, intérieure et extérieure ?

B) L'action idéologique :

a) Quelles possibilités d'action pacifiste notre activité scolaire et postscolaire nous offre-t-elle ? Quels moyens pratiques suggérez-vous pour hâter la pacification des esprits ?

b) Quelles sont les organisations pacifistes et les initiatives contre la guerre qui méritent d'être activement secondées par le Syndicat national ?

c) L'action contre la guerre doit-elle, pour rester dans le cadre de la légalité, se maintenir exclusivement sur le terrain de la propagande idéologique ?

C) L'action individuelle :

a) Les objecteurs de conscience peuvent-ils espérer se trouver en nombre suffisant pour faire échec à la guerre ? Faut-il engager nos adhérents dans cette voie ?

b) Faut-il simplement chercher à amener chaque homme mobilisable à la résolution de rester dans ses foyers au jour de la mobilisation ?

c) Dans ces deux voies, ou toute autre tendant au même but, que peut-on attendre de la force de caractère des individus pris isolément ?

D) L'action collective :

Les travailleurs doivent-ils répondre à l'ordre de mobilisation :

a) Par le refus collectif de partir et la grève générale (position ancienne de la C.G.T.) ?

b) Par l'arrivée régulière au corps, la soumission apparente, puis par la transformation de la guerre nationale en guerre révolutionnaire (thèse communiste) ?

c) Ou par toute autre manifestation collective ?

Toutes les sections se trouvent d'accord pour reconnaître l'importance de *l'action individuelle*, et selon l'expression des rapporteurs, son « caractère de grandeur », mais, toutefois, *l'action collective* est considérée comme le problème essentiel; l'objection de conscience, possède certes sa valeur, mais elle ne saurait avoir d'influence réelle sur le cours des événemnts que si, selon la thèse de la section de la DROME, elle était transformée en « mouvement collectif et massif ».

Aucune section ne méconnaît l'importance de *l'action idéologique* que peuvent, plus que tous autres, mener les membres du corps enseignant; c'est, du reste, cette « action idéologique » qui doit former des générations de résistants à la guerre; « l'instituteur — écrit le rapporteur de l'AIN — peut et doit être un ardent et puissant ouvrier pour réaliser la paix »; « il faut don-

ner à l'enseignement — dit l'EURE — un caractère résolument pacifiste »; en un mot, dans ce domaine, la tâche est grande pour les instituteurs syndiqués. Elle ne l'est pas moins d'ailleurs pour l'ensemble des organisations ouvrières.

Mais la discussion « pour empêcher la guerre » se trouve circonscrite surtout entre *l'action officielle* des gouvernements et *l'action collective* des travailleurs.

Pour ou contre la participation à la Société des Nations

Ce n'est pas de notre faute si, au centre de cette discussion, se trouve la Société des Nations. D'abord c'est la Société des Nations qui a été chargée d'entretenir après la guerre les illusions de la guerre. Et puis, Dame ! le secrétaire général de la C.G.T. va à Genève. Quelle que soit l'origine de son mandat, il serait difficile de prétendre qu'il n'y représente pas la C.G.T.

Vivès avait proposé aux sections du S.N. le choix entre la « position ancienne » de la C.G.T. et la thèse communiste.

Mais la *position actuelle* de la C.G.T., quelle est-elle donc ? C'est la participation à la Société des Nations. Comme il est naturel, les partisans de la défense nationale affirment leur attachement à la Société des Nations.

« *Sans méconnaître les faiblesses de l'action passée de la Société des Nations, — dit la motion I — il (le congrès) voit en elle l'ébauche de l'organisation internationale future en laquelle la paix doit trouver ses bases juridiques et ses moyens de défense.* »

Par contre, les camarades de la LOIRE condamnent « *toute action qui ferait confiance à des gouvernements ou à des institutions extérieures à la classe ouvrière pour empêcher la guerre ou assurer la défense des intérêts des travailleurs* ».

« *Mais .. dit la motion 3 (c'est celle de la Loire) convaincu qu'aucune action efficace contre la guerre ne peut être entreprise tant que continuera la politique confédérale actuelle, il (le congrès) se prononce pour le retrait de Jouhaux de la Société des Nations et des conférences internationales, contre l'acceptation de toute délégation gouvernementale dans les organismes de collaboration de classe de la part des militants de la C.G.T.* »

Tel est l'avis des ALPES-MARITIMES:

« *Abandon de toute délégation ouvrière à la Société des Nations et réorganisation de l'Internationale ouvrière de manière à rendre son action effective.* »

C'est également l'opinion de la DROME:

« *Nous pensons que la classe ouvrière doit se détourner résolument de l'organisme de Genève, absolument impuissant à empêcher la guerre. A la Société des gouvernements opposons l'Internationale ouvrière unique.* »

Le FINISTÈRE demande « *le retrait de Genève de tout représentant de la classe ouvrière tant qu'il n'y siègera pas une vraie Société des Nations* ».

La SEINE constate que la S.D.N. est « *condamnée à une sorte d'impuissance* » et ajoute qu'elle fait « *perdre aux représentants ouvriers un temps qui serait plus utilement employé à l'organisation et à la propagande syndicales* ».

Ici commence une équivoque. Certains camarades craignent de passer pour des partisans du « tout ou rien ». Ils redoutent peut-être aussi de paraître s'associer à l'opinion des ultra-nationalistes. Aussi ne condamnent-ils pas absolument la Société des Nations et se bornent-ils à souhaiter sa transformation, sa régénération.

Voici l'opinion de l'INDRE:

« *Il (le conseil syndical) a très peu de confiance dans la Société des Nations; il en demande la refonte complète sur la base de la représentation directe des peuples et des syndicats. Il n'admet la présence de délégués de la C.G.T. à la S.D.N. que comme représentants choisis et contrôlés par la C.G.T. et non par le gouvernement.* »

« *Il serait nécessaire* — déclare le Loir-et-Cher — *d'adjoindre à la S.D.N. actuelle, qui semble aller vers la faillite, des délégués de syndicats ouvriers pour pouvoir vraiment représenter le peuple* ».

Le rapporteur de la VENDÉE écrit:

« *Malgré les détractions trop intéressées de ceux qui déclarent un peu vite qu'elle a fait faillite, nous, pacifistes, ne pourrions admettre qu'on supprime la Société des Nations.* »

Il ajoute: « *De là à dire que celle que nous possédons est parfaite, il y a un monde* ». Et il préconise toute une série de réformes de la S.D.N.

Même désir en HAUTE-SAONE:

« *La Société des Nations est débile car elle n'est pas l'émanation des peuples. Revisons le traité de Versailles qui distingue entre vainqueurs et vaincus, qui à Genève se heurtent au lieu de travailler à la paix. A la S.D.N., toutes les organisations populaires et pacifistes devraient être représentées pour qu'elle ne soit plus la S.D.N., mais la Société des peuples.* »

Le RHONE déclare:

« *Tout en regardant sans illusions le travail des gouvernements, tout en dénonçant les dangers qui résulteraient d'une confiance aveugle en la Société des Nations comme garantie de paix, nous avons intérêt à laisser vivre cette institution, à la contrôler , à exercer sur les gouvernements une pression suffisante pour l'obliger à travailler effectivement à l'organisation de la paix.* »

Voici l'opinion du VAR:

« *Pour renforcer la S.D.N., il est de notre devoir de constituer autour d'elle une atmosphère favorable et de modérer les critiques nécessaires. Tout en montrant les difficultés inévitables de sa tâche, nous devons clamer notre foi en elle pour l'établissement d'une justice internationale.* »

Ainsi, de glissement en glissement, on rejoint sur ce point précis l'opinion des partisans de la Défense nationale !

A tous ceux qui — comme l'AIN et le PAS-DE-CALAIS — souhaitent la transformation de la S.D.N. en Société des peuples, la SEINE avait répondu par avance en écrivant:

« *Sa transformation en Société des peuples est une utopie. Les gouvernements dits démocratiques s'affirment représentants autorisés de leurs peuples. Quant aux gouvernements dictatoriaux, qui peut supposer qu'ils accorderont à leurs peuples, pour l'expression d'une politique internationale, des libertés qu'ils leur refusent pour le contrôle de la politique nationale.* »

L'équivoque aboutit à ce que les rapporteurs écrivent que la S.D.N. « *n'aura bientôt plus d'autre mérite que celui d'exister* » mais déclarent qu'il faut la conserver comme « *embryon de ce qui un jour devra être* » et, finalement, proposent au congrès la motion 2, où nous lisons que « *par l'action syndicale collective agissant directement sur le Parlement et le gouvernement, et par l'action individuelle agissant au sein des partis politiques, des groupements philosophiques, des associations vraiment pacifistes* »... « *doit être poursuivie la*

transformation de la Société des Nations, au sein de laquelle doit pouvoir s'exercer directement l'action du prolétariat organisé ».

L'équivoque continue quand ils ajoutent:

« *Jusqu'à ce moment, les dirigeants du mouvement syndical ne doivent exercer aucun mandat gouvernemental incompatible avec l'expression libre de la pensée ouvrière.* »

Pour la motion de la Loire

Trois résolutions se trouvent donc en présence. Je demande pardon aux rapporteurs d'insister sur l'équivoque de leur position, celle, d'ailleurs, des nombreuses sections qui préconisent la grève générale et le refus collectif de partir, tout en manifestant une confiance plus ou moins grande dans la Société des Nations.

En cette matière plus qu'en toute autre, il faut de la netteté dans la pensée: ou bien, on croit à la Société des Nations, et on consacre ses efforts à la soutenir, à la régénérer, ou bien on n'y croit pas, ou on n'y croit plus, et on consacre ses efforts à l'organisation syndicale, à la C.G.T. « *seule organisation capable* — déclare Josette Cornec — *d'empêcher, d'arrêter l'épouvantable tuerie* ».

Il est des problèmes et des moments où le centrisme n'est plus une opinion, mais — je le dis comme je le pense — une défilade. Or, le problème est trop grave pour que l'on puisse ruser. Pendant la guerre, on était *pour* ou *contre* la guerre. Je crois qu'aujourd'hui, après 15 ans d'expérience, on ne peut qu'être, soit pour *l'action officielle* des gouvernements, soit pour *l'action collective* des travailleurs.

Si j'avais à voter au Congrès du Syndicat national, je voterais la motion 3, celle de la LOIRE, qui « demande à la C.G.T. « *de revenir aux méthodes d'action qui font exclusivement appel aux forces propres de la classe ouvrière, persuadé que c'est le meilleur moyen de réaliser l'unité syndicale et de placer ainsi le prolétariat dans les conditions les plus favorables pour engager la lutte contre les exploiteurs* ».

Avec le Jouhaux de 1911, le Congrès du Syndicat National pourrait et devrait dire:

« Les ouvriers devant faire les frais des guerres, il leur appartient de se protéger contre ce danger.

» Pour nous, l'antipatriotisme est du domaine syndical.

» Préparer l'arrêt de tous les moyens de transport et de communication, en cas de guerre, doit être l'œuvre des organisations syndicales ; de même que rendre le peuple apte à profiter des moments de perturbation pour conquérir son émancipation est besogne de militants ouvriers » (1).

M. CHAMBELLAND.

(1) Conférence à la Maison du Peuple de Bruxelles, le 6 décembre 1911 (Editée en 1913 par la « Bibliothèque du mouvement prolétarien »).

A TRAVERS NOTRE COURRIER

Pour un Syndicalisme de combat.

J'estime que dans cette période grave, il ne faut pas s'égarer dans les petites solutions, s'attarder aux à-côtés. Il faut redonner à la classe ouvrière un syndicalisme de combat qui réalisera son unité et sera qualifié pour faire son éducation de classe. Or cela implique *d'abord* le retour à l'indépendance complète. Donc ne pas séparer la lutte contre la guerre et contre le fascisme de l'orientation.

AVANT LE CONGRÈS DE L'ENSEIGNEMENT

Vers l'unité ?

Dans la dernière R.P.. nous avons attiré l'attention sur la motion du Morbihan qui sera présentée au Congrès de la Fédération Unitaire et qui préconise la rentrée de la C.G.T.U. dans la C.G.T.

Nous publions aujourd'hui la motion que Thomas, le vieux militant de l'Indre, présente en vue du Congrès Confédéré.

Instruite par l'expérience douloureuse de douze années de scission et d'impuissance syndicales, l'Assemblée générale du Syndicat de l'Enseignement laïque de l'Indre (Section du S. N.) affirme que l'Unité doit être reconstituée sur les bases de l'indépendance du syndicalisme, de la pratique de la lutte de classes, de la démocratie syndicale et de la liberté d'opinion.

L'Assemblée générale estime qu'il y a lieu, pour la C.G.T., de participer à un Congrès national de reconstitution de l'Unité réunissant tous les syndicats actuellement affiliés à la C.G.T., à la C.G.T.U., à la C.G.T.S.R. et les groupements autonomes.

Elle émet le vœu que le Bureau et la Commission administrative de la C.G.T. se concertent avec les organismes responsables des autres C.G.T. et des Groupements autonomes, en vue de constituer le Comité d'organisation du Congrès national de fusion.

Le Congrès de fusion aurait pour tâche de faire renaître, dans ce pays, une seule et unique C.G.T. Il lui appartiendrait, dans la souveraineté de ses décisions, de fixer les statuts et l'orientation de la C.G.T. unique reconstituée.

Bravo, Thomas! Bravo, l'Indre!

Il appartient aux Confédérés qui ont l'âme *unitaire* d'arracher à leur organisation le maximum de concessions en vue de la réalisation de l'unité, comme il appartient aux *unitaires* pour qui cette étiquette n'est pas un vain mot, de s'apprêter à faire un grand geste de conciliation.

A cette heure Thomas offre à Rollo plus qu'il ne demande. Nous sommes sur la bonne voie.

Les bonzes de la C.G.T. et de la C.G.T.U. vont-ils encore se mettre en travers. Allons-nous les laisser faire?

B. GIAUFFRET.

La partie supérieure du Tiers-Etat imitait jadis les mœurs des familles nobles et formait ses idées de justice d'après les usages qu'elle voyait pratiquer au-dessus d'elle... Les familles roturières de France se sont transformées quand elles n'ont pas cherché à s'élever au rang de la noblesse et qu'elles n'ont plus eu de motifs pour considérer les mœurs nobiliaires comme les mœurs parfaites.

Actuellement, le prolétariat se trouve ballotté entre deux tendances opposées ; quelques-uns de ses membres cherchent à faire les bourgeois et **s'élever** comme faisaient les ancêtres des bourgeois actuels ; d'autres, au contraire, pénétrés des sentiments de classe, s'émancipent des idées et des préjugés des couches supérieures de la société.

G. SOREL.

Ami,
as-tu fait TON abonné ?

LE SYNDICALISME CONSTRUCTIF

Vues sur une école rurale prolétarienne (1)

Chers camarades,

Mes premiers mots seront pour me féliciter d'être ici parmi vous. Le syndicalisme, c'est l'union fraternelle, à la vie et à la mort, des travailleurs qui souffrent et veulent s'émanciper. Je l'ai senti, tout récemment, lorsqu'une administration imbécile m'a inquiété (2) — montrant ainsi que les chercheurs les plus paisibles ne sont pas à l'abri des coups du pouvoir. Tous les syndicats de la Fédération m'ont défendu avec un ensemble parfait; ma cause était la leur; et vous, bons voisins de Saône-et-Loire, vous avez été au premier rang de ceux qui par leur énergie ont fait reculer le gouvernement. Soyez remerciés de votre efficace appui.

Ceci déclaré, je vous demande d'expliquer le titre que j'ai donné à ma causerie. Pour ne pas tomber dans l'utopie, j'étais obligé de ne pas entrer dans des descriptions trop précises, mais, d'autre part, le socialisme a pris figure. Les coopératives, les syndicats, leurs œuvres annexes nous dessinent les contours de la cité future à la manière dont les cordons de feu d'une illumination nous font connaître les formes du bâtiment qu'ils éclairent. Au fur et à mesure que se développe la lutte des classes, au fur et à mesure que nous comprenons davantage ce que le fascisme attend de l'école et de ses maîtres, nous voyons mieux ce que doit être et ne pas être, à la campagne, une école prolétarienne. Nous prenons mieux conscience aussi de nos devoirs. Souvent cernés, entourés, submergés par les forces hostiles que dresse la démagogie agrarienne, nous savons que nous devons faire preuve d'une fermeté exemplaire, d'un courage paisible, honnête, tranquille et continu. Simplement, sans grands gestes, sans coups de gueule inutiles, nous avons à nous cramponner au milieu des populations rurales, à tenir envers et contre tout. Un peu sur la hauteur mais point à l'écart de la vie, en toute simplicité de cœur et d'esprit, pensant son action et vivant ses pensées, l'instituteur syndicaliste représente à la campagne les forces progressives du prolétariat, la classe auprès de laquelle toutes les autres — comme dit Trotsky — ne sont qu'une poussière d'humanité.

Instituteurs d'autrefois

Les premiers syndicalistes de l'enseignement se sont fait une doctrine de toutes pièces. Il ne pouvait en être autrement. Aujourd'hui, il ne saurait être question, pour nos jeunes gens et nos jeunes filles, de refaire le même travail. Les points de départ ne sont plus les mêmes. En quelques mois, grâce aux anciens du syndicat, un normalien, une normalienne doivent avoir récapitulé l'expérience de leurs aînés et passer hardiment à l'action. Mais cette expérience, si brève soit-elle, ne doit pas être négligée. L'après-guerre nous a fourni des instituteurs mécontents, exaspérés, sans savoir syndicaliste. Ils n'ont fait que passer à la Fédération. Ils sont maintenant au Syndicat national et ils sont surpris d'avoir pu ne pas lui appartenir de toute éternité.

Gardons-nous de les imiter. Connaissons notre école rurale d'autrefois.

Deux livres, deux romans d'Erckmann Chatrian doivent être sur la planche aux livres de l'instituteur syndicaliste.

Le premier, c'est l'*Histoire d'un sous-maître*. On y voit vivre un jeune instituteur, peu de temps après la Restauration. La Congrégation est toute puissante et notre débutant doit sa nomination à un curé. Son directeur, M. Guillaume, est un très brave homme plein d'expérience. Comme tel, il se terre. Il n'ose même pas parler à son chapeau. Ce n'est que tout à la fin, lorsque le personnage central renonce à l'enseignement afin de jouir de quelque liberté, que le brave père Guillaume avoue son libéralisme.

Sans le vouloir, le livre est très marxiste. C'est l'aristocratie foncière, au temps de la Restauration, qui garde le pouvoir. Son représentant à la campagne, c'est le curé insolent, violent, cassant, qui parle au pauvre maître d'école comme le hobereau parle à ses métayers. Erckmann Chatrian l'a peint de main de maître.

Et quelles sont les plaintes de l'instituteur ? Oh ! camarades, vous les connaissez: elles ont cent ans d'âge. Le maître d'école est mal payé; il manque de liberté; il se sent seul, terriblement seul; les classes sont trop chargées en hiver, trop désertes en été. Dès le jeune âge, l'enfant pauvre doit gagner sa vie. Misère sur misère ! — comme disait Proudhon.

Dans *Les deux frères* (les Rantzau), l'instituteur assiste aux derniers jours de la Restauration et aux débuts de la monarchie de juillet. L'un des deux frères, Jean Rantzau, grand propriétaire, tient pour le trône et l'autel; le second, riche industriel, veut le progrès technique, la liberté intellectuelle. Entre eux, le bon père Florence tremble comme un pauvre lièvre qui voit le chien rôder autour de son gîte. Il se lamente en voyant quels pauvres résultats il obtient.

Cette timidité, cette humilité, cet effacement, sont la marque de l'instituteur rural. Il faudra le syndicalisme pour redresser ce malheureux homme.

Du plus loin qu'il me souvienne, chers camarades, je me vois entouré d'institutrices et d'instituteurs. Je n'ai qu'à fermer les yeux pour revoir la vieille école du boulevard de Bonne, à Grenoble, où mon père et ma mère enseignaient. Le jeudi, c'est un défilé de collègues venant demander son appui à leur jeune et ardent conseiller départemental. Eh bien ! ce n'est pas sans un

(1) Conférence faite le 1er juin à la Bourse du Travail de Châlon-sur-Saône, par le camarade Jacquet, instituteur à Blacé (Rhône).

(2) Voir la R.P. du 10 décembre: « L'action directe contre la paperasserie ».

malaise, sans une secrète honte que je songe à ce passé. Oh ! certes, jamais un mot grossier n'a frappé mes oreilles d'enfant. Il y avait dans les propos une finesse, une décence, une retenue qui m'émerveillent encore. Mais à côté, trop de prudence craintive, trop d'inclinations cachées, refoulées, trop de vie en partie double; une vie publique peureuse, chétive, ratatinée, attentive à ne choquer personne et une vie privée, plus riche sans doute, mais portant comme une tare le poids des calculs inspirés par la crainte.

Inutile de dire que l'effacement de l'instituteur rural ne l'a jamais sauvé des coups de la réaction. Nos pauvres *jaunes* qui, à l'heure actuelle, se font tout petits dans l'espoir que le fascisme les oubliera, ne connaissent pas leurs adversaires. Leur lâcheté sera taxée d'hypocrisie et ils auront notre sort, avec la honte en plus d'une mauvaise conscience.

La "parcelle", force conservatrice

Quel est donc, quel est pourtant ce milieu rural où plus de la moitié des nôtres ont à enseigner ?

Marx, dans son 18 brumaire, espérait que les paysans se joindraient aux ouvriers pour renverser l'Empire: « Le paysan français perd la foi en sa parcelle, renverse tout l'édifice d'Etat construit sur cette parcelle et *la Révolution prolétarienne réalise ainsi le chœur sans lequel,* DANS TOUTES LES NATIONS PAYSANNES, *son solo devient un chant funèbre* ».

L'espérance de Marx s'appuyait sur d'excellentes raisons. « Le Code Napoléon, écrivait-il, n'est plus que le code des exécutions et de la vente forcée. Aux quatre millions d'indigents officiels, de vagabonds, de criminels et de prostituées que compte la France, viennent s'ajouter cinq millions d'hommes suspendus au bord de l'abîme et qui, ou bien habitent eux-mêmes à la campagne, ou passent constamment avec leurs haillons et leurs enfants, de la campagne dans les villes, et inversement. L'intérêt des paysans n'est plus, par conséquent, comme sous Napoléon, en accord mais en contradiction avec les intérêts de la bourgeoisie, avec le capital. Ils trouvent, par conséquent, LEUR ALLIÉ ET LEUR GUIDE NATUREL dans le prolétariat des villes, dont la tâche est le renversement de l'ordre bourgeois ».

Eh bien ! la paysannerie française n'a pas répondu aux espérances que l'on trouve dans les lignes que je viens de vous citer. Cette masse énorme de cinq millions d'hommes suspendus au bord de l'abîme, le capitalisme a réussi à la résorber.

« Quand donc commence-t-il sa guerre ? » disait un paysan, au lendemain du coup d'Etat du 2 décembre. Les paysans, sous ce rapport, ont été bien servis. Les guerres de Napoléon III ont été nombreuses et meurtrières. On prenait les deuils d'un cœur léger, en ce temps-là. On versait un pleur sur le fils mort au Mexique ou en Chine, puis on se consolait en pensant que la gloire avait du bon car les baïonnettes et les chassepots ouvraient de nouveaux marchés. Dans *La guerre et la Paix*, Proudhon a admirablement décrit cet état d'esprit.

Les guerres d'une part, le développement de l'industrie d'autre part ont réussi, année par année, à faire disparaître la masse menaçante des *lumpen-prolétaires*. Et pendant ce temps, le paysan resté sur sa parcelle ne désespérait pas d'elle. Se privant de tout, arrivant à épargner dans les situations les plus critiques, achetant peu à peu de nouveaux lopins de terre, il restait le meilleur soutien de l'Empire et de la République conservatrice.

Répondant à *la maladie infantile du communisme* de Lénine, Hermann Gorter montre avec beaucoup de justesse que, dans l'ouest européen, le prolétariat devra vaincre seul. Il tient pour négligeables les appuis qu'il trouvera dans les couches paysannes (ouvriers agricoles, métayers, petits fermiers, propriétaires pauvres). Ces vues, en France, sont particulièrement exactes. Quand on suit l'évolution politique d'un canton agricole, le plus souvent on est tout d'abord étonné de le voir devenir conservateur. Pourtant c'est le contraire qui devrait surprendre. J'ai exercé quinze ans dans une commune qui touchait au Brionnais. J'ai eu le temps de voir les paysans du canton de La Clayette exterminer leurs cultures pour les remplacer par des herbages. Peu à peu, les souvenirs de la guerre s'effaçant, ils sont devenus aussi conservateurs que les éleveurs du Calvados, ils ont élu le comte de Rambuteau. La commune où j'exerçais comptait 1575 âmes quand j'y arrivai; elle n'a pas aujourd'hui 1100 habitants. Qu'est-ce à dire ? Ceci: il y a eu des départs, des ventes de biens, un arrondissement général de la parcelle. Blacé, où je vis maintenant, a été avant-guerre le foyer du mouvement des métayers, appelés vignerons dans le langage local. On était à Blacé au pays de la misère. La guerre est venue, elle a passé et la noblesse besogneuse a vendu ses biens. Et ils ont trouvé preneurs. Grâce à la baisse du franc, amenant la hausse des prix, les plus pauvres ont eu de l'argent. Ils ont acheté de la terre. Et le même phénomène s'est produit dans toute la région. C'est si vrai que lorsque les communistes ont essayé de faire repartir le mouvement des vignerons, ils ont échoué. J'en parlais, il y a un an, avec l'un d'eux. Il trouvait les gens devenus insouciants, peu sérieux. C'était et ce n'était pas cela. L'insouciance, oui, mais causée tout simplement par l'absence de soucis et non par je ne sais quelle disposition naturelle de l'esprit. Quand on a dans son portefeuille ou à la banque un respectable matelas de billets de 1.000, avouons qu'on aurait grand tort de se faire de la bile et de voir l'avenir en noir.

Il faut avoir pleine et entière connaissance de cette situation quand on exerce à la campagne. Et ce n'est pas une raison pour désespérer et partir à la ville. Plus la situation est terrible, plus les devoirs sont grands et plus le syndicaliste conscient sent croître son courage. Pénétré de l'esprit prolétarien, il reste, sachant bien que, tôt ou tard, il aura l'occasion de représenter les ouvriers dont la tâche est le renversement du capitalisme en putréfaction.

L'école et ses maîtres

Et notre école rurale, qu'est-elle devenue pendant que le milieu évoluait dans le sens que je viens de dire ?

Sous l'Empire

J'ai le bonheur de posséder, à Blacé, une vieille collection du *Journal des Instituteurs* (1). Ce qui me frap-

(1) Journal pédagogique hebdomadaire, édité par la librairie Dupont et concurrent du *Manuel général* édité par Hachette. Le deux revues existent encore, mais transformées en nids à annonces.

pe en la relisant, c'est le libéralisme général de l'époque et aussi les vues optimistes en ce qui concerne l'avenir. Oui, même sous ce que l'on est convenu d'appeler l'empire autoritaire, le libéralisme est grand. Les ministres, d'illustres inconnus qui se nomment Rouland ou Bourbeau, parlent le langage de l'époque. Nul obscurantisme dans leurs desseins. C'est sur place, au village, que la compression existe. Mais en haut lieu, on veut le développement rapide de l'enseignement. Nous comprenons très bien pourquoi. Les dirigeants de l'époque appartiennent au monde de l'industrie; un ancêtre de votre Schneider siège au Parlement et, malgré le respect des formes, il dicte ses ordres à l'Empereur quand il vient lui donner connaissance de l'adresse répondant au discours du trône.

Le capitalisme, malgré quelques crises, est en pleine croissance. Il a devant lui des débouchés qui lui paraissent infinis. Il a besoin, pour ses ateliers, d'une main-d'œuvre sinon instruite, du moins dégrossie. Et étendant à la nation entière ses vues particulières, c'est presque dans les plus petites communes qu'il entend faire pénétrer les rudiments du savoir.

C'est à dessein que je dis: les rudiments. Les ouvriers, c'est le bras. Il ne faut pas que l'esprit et le bras, chez eux, aillent du même train. Il ne faut pas qu'ils soient des esprits complets, concevant ce que la main exécute ou réalisant ce que la pensée a imaginé. Pour la bourgeoisie, il y a des chasses gardées, des séminaires de dirigeants. Le cerveau est d'un côté et le bras de l'autre, afin que le bras n'ait pas la tentation de se révolter et de se passer de la tutelle capitalistes.

Et les démocrates assermentés n'ont pas, au fond, une idée différente. Sous l'Empire, ils demandent des accélérations, des augmentations de crédit. Mais il n'est pas dans leur idée de donner aux fils d'ouvriers et de paysans une instruction solide, leur permettant de travailler seuls.

Proudhon l'a admirablement bien vu. Vous savez sans doute que le manifeste des Soixante (2) fut pour lui comme un coup de tonnerre. Epuisé par le travail et les soucis d'argent, se sentant incompris, il songeait à suivre sa vocation de critique littéraire. Mais il était comme vous, comme moi. Quand grondait le canon révolutionnaire, il dressait les oreilles:

Mais qu'entend-il? Le tambour qui résonne
Le sang remonte à son front qui grisonne.
Le vieux coursier a senti l'aiguillon.

Dès la parution du manifeste des Soixante, Proudhon, arrivant au terme de sa pensée, conçoit la lutte des classes; tardivement, certes, mais avec une clarté et une profondeur qui ne sont pas inférieures à celles de Marx. Il distingue la capacité politique légale de la capacité politique réelle qui donne au sujet l'idée de s'émanciper. Dès lors, traitant du problème de l'instruction (qu'il avait déjà abordé dans la sixième étude *de la Justice dans la Révolution et dans l'Eglise*, où il avait montré que l'homme véritable, l'homme essentiel, c'est *l'homo faber*, l'homme fabricant d'outils), Proudhon établit que les démocrates sont des réactionnaires, vis-à-vis des ouvriers socialistes.

L'instruction de l'homme, — écrit-il, — doit être comme autrefois le progrès dans la piété, tellement conçue et combinée qu'elle dure à peu près toute la vie.

Et il envisage un système où les études primaires dureraient de 7 à 18 ans. Mais ce système où l'éducation comprend l'apprentissage du métier n'est pas possible avec le régime capitaliste. Partisans de l'Empereur ou démocrates à la Jules Favre:

Ce qu'ils veulent pour le peuple n'est pas l'instruction; c'est tout simplement une première initiation aux éléments des connaissances humaines, l'intelligence des signes, une sorte de sacrement de baptême intellectuel consistant dans la communication de la parole, de l'écriture, des nombres, des figures, plus quelques formules de religion et de morale. Ce qui leur importe c'est qu'en voyant ces êtres que le travail et la modicité de leur salaire retiennent dans une barbarie forcée, dévisagés par la fatigue quotidienne, courbés vers la terre, les natures délicates qui font l'honneur et la gloire de la civilisation, puissent du moins constater en ces travailleurs voués à la peine, le reflet de l'âme, la dignité de la conscience et, par respect pour elles-mêmes, n'avoir pas trop à rougir de l'humanité.

Ces lignes admirables, sont aussi vraies aujourd'hui qu'il y a 70 ans. Pour les bourgeois, l'instruction véritable du peuple n'est pas le vrai problème. Il n'y a pas d'argent, en régime capitaliste, pour un séjour prolongé à l'école prolétarienne. Mais, du moins, le bon cœur du bourgeois sera tranquillisé quand l'instituteur saura le latin et aura commerce avec les œuvres de l'antiquité. Une fois pénétré de la culture bourgeoise, il en introduira des bribes, des *reflets* dans son enseignement. Et tout cela est dit la main sur la poitrine, avec des larmes de crocodile et de grands mots à l'appui. Notre malheureux collègue Dufrenne, passé avec armes et bagages au camp des capitalistes, écrivait en effet:

Rien n'est trop bon, rien n'est trop beau pour le peuple. S'il est impossible de le faire accéder en masse, directement et pleinement, à la haute culture, que les maîtres de ses enfants au moins y aient place et il aura sa part de la divine nourriture.

Vint la République

Si maintenant on regarde ce qu'a été l'école rurale, sous la troisième République, on a l'impression extrêmement pénible, d'une longue et lente déchéance, d'une continuité de malheur. Et ce n'est pas au hasard que j'emploie ce mot de *continuité*. La République a purement et simplement chaussé les souliers de l'Empire. Octave Gréard, le rédacteur des programmes d'après 1880, était un haut fonctionnaire de l'Empire.

Sous l'Empire, les écoles se multiplient. Mais faute de crédits suffisants, l'instituteur rural enseigne dans une classe surpeuplée. Pas de véritable obligation scolaire. L'enfant, dès le jeune âge, va travailler dans les champs. L'instruction se borne aux rudiments du savoir.

Vient la République. Il y a un moment de fièvre, d'espoir de réorganisation. On voit naître les groupes scolaires avec classe enfantine. L'institutrice et l'instituteur ont la passion du devoir. C'est le temps heureux de l'école. On peut le situer aux environs de 1890. Plus tard, la classe, lentement, se vide. Les chefs ne

(2) Peu de temps avant le manifeste des 60 ouvriers de la Seine, Proudhon et ses amis avaient proposé l'abstention électorale. Les 60 préconisèrent des candidatudes ouvrières, des candidatures de classe, ils montrèrent que les institutions de Charité devaient faire place à la Justice.

voient rien, ne savent rien. Les livres, les revues, nous parlent d'une école en soi, d'un instituteur en soi. Sur place, l'instituteur peu à peu se sent isolé. Le découragement, la lassitude s'insinuent dans son âme. Il doute de son œuvre. Mettons-nous à sa place. Que faire ? que penser ? quand on voit chaque année des vides se creuser dans la classe, quand on voit arriver à soi des générations de plus en plus chétives, de plus en plus clairsemées. Un vieil inspecteur primaire qui m'a connu tout jeune me disait un jour: « J'ai demandé la ville, parce qu'à la campagne je désespérais. Je ne pouvais plus supporter d'entrer dans ces écoles désertes où, en été, je trouvais un instituteur découragé avec trois ou quatre élèves ».

Aux vacances dernières, je me trouvais au pays de mes grands-parents. Je parlai de l'école à mon oncle. Cette école avait eu classe de garçons, classe de filles, classe enfantine. La classe enfantine avait disparu. Il était question, maintenant, de supprimer encore une classe, de transformer le groupe en école mixte.

L'instituteur ? Mon oncle me disait avec candeur:

— C'est un tout jeune homme. Sa femme et lui ne sortent guère. Ils ont un enfant. Ils vivent entre eux. Ils parlent de s'en aller. Ce n'est pas gai, pour eux, d'être si seuls.

Je n'avais aucune peine à me représenter ces vies si étroitement encloses. Quand on est un syndicaliste révolutionnaire, on ne connait jamais la tristesse ou le découragement. Notre vie, c'est *le chant dans la prison*. Un espoir tenace, indomptable, nous anime. On a une existence collective, on se sent rattaché, fondu à d'autres existences. Mais quand on est limité, arrêté à soi-même et à sa famille, comment, parfois, ne pas se sentir envahi par le désespoir, comment ne pas se replier davantage sur le petit groupe aimé ?

Je n'avais aucune peine, non plus, à me représenter la vie de la jeune débutante que l'on mettrait là, à la tête de l'école mixte. Je lui donnais les traits de telle ou telle de mes parentes morte de tuberculose. Je la voyais perdue dans son grand bâtiment aux pièces désertes, ne songeant qu'à l'évasion, aux congés passés en famille, n'ayant pas pour se soutenir, pour se reprendre, la raison et l'enthousiasme révolutionnaires.

La France nous donnera des milliers de visions analogues.

En haut, à Paris, ou en province, des chefs sceptiques ou nuls, se disant, ma foi, que tout cela durera bien autant qu'eux. Au loin, dans des hameaux perdus, un personnel qui n'est pas encore arrivé dans son ensemble à la capacité politique réelle, qui ne participe pas à la vie collective et qui se sent *usé* par des efforts sans résultat. Des classes à moitié vides, dont personne n'a le souci.

Voilà le bilan de l'école rurale en régime capitaliste.

A.-V. JACQUET.

(*A suivre*)

A travers les Livres

P. Ferri-Pisani : SUR LE SYNDICALISME MARITIME (Edition de l'Union syndicale des Marins, Marseille).

Cet ouvrage récent de P. Ferri-Pisani, secrétaire de la section syndicale des inscrits maritimes de Marseille, est, avant tout, un ouvrage d'éducation syndicale élémentaire, ou, plus exactement, c'est la première partie d'un tel ouvrage consacrée à la description des organes syndicaux et à l'exposé de leurs méthodes. Une deuxième partie, à paraître, sera l'exposé des grandes revendications maritimes.

Cette première partie constitue un fort volume, plus de deux cents pages de texte serré, bondées de faits, intéressantes et vraiment instructives. C'est un ouvrage qui rendra certainement de grands services aux syndiqués navigants. Car, jusqu'ici, comment se faisait l'éducation? De bric et de broc, par quelques réunions publiques ou syndicales et la lecture, si intermittente pour les marins, de quelques journaux. Ici, Ferri-Pisani passe successivement en revue l'organisation syndicale nationale et internationale, les organisations proprement maritimes, les organisations des armateurs, les pouvoirs publics (Ministre,, Parlement, Inscription maritime, Justice, B.I.T.), les règlements, contrats et usages de la corporation, les rapports du syndicalisme et de l'armement, l'arbitrage, les grèves, etc. Certains de ces chapitres peuvent sembler arides. C'est que l'auteur tient souvent à ne pas laisser un seul point dans l'ombre et qu'il traite son sujet de façon didactique, à la manière d'un zoologiste ou d'un juriste. A signaler par contre un chapitre très vivant et remarquablement exact sur les gens de mer, leur statut, leur caractère. C'est à croire que l'auteur a passé sa vie sur les bateaux. Il a beaucoup d'intuition.

RÉFORMISME

Il est un chapitre qui ne retiendra pas l'attention des seuls marins. C'est celui qui s'intitule: *Collaboration ou lutte de classes ?* Il démontre fort bien que la distinction que les pseudo-communistes ont voulu faire entre syndicats « révolutionnaires » et syndicats « réformistes » ne correspond à rien. Les deux catégories de syndicats poursuivent en fait la même chose (que les uns nomment *réformes* et les autres *revendications immédiates*) et, abstraction faite du verbiage, ils la poursuivent *pratiquement par les mêmes méthodes*. Alors, où est la différence ? Au reste, 12 ans de scission et 12 ans de vains efforts de l'église communiste pour trouver une ligne de conduite originale à ses syndicats sont la meilleure des démonstrations. Il n'y a plus guère personne pour croire qu'il y ait en fait, dans la lutte quotidienne, une différence entre les syndicats qui se disent révolutionnaires et ceux qu'on appelle réformistes. Ce point de vue, que la *R.P.* a été la première à soutenir il y a plus de huit ans, est aujourd'hui celui de presque tout le monde.

Ainsi, les épithètes politiques ne s'appliquent pas valablement aux organisations professionnelles en tant que telles. Seuls, des *membres* de ces organisations peuvent être de conception sociale révolutionnaire ou réformiste, Ce qui d'ailleurs n'a pas une grande importance pour l'organisation, quelle que soit la place que le membre considéré occupe dans l'organisation. *Un secrétaire de syndicat ne sert pas son syndicat révolutionnairement ou réformistement.* Il le sert consciencieusement ou avec fourberie; dans les besognes qui lui sont confiées, il défend ses camarades avec dévouement, ou bien il pactise avec le patron. Ça c'est important, mais c'est indépendant des conceptions politiques.

Ceci posé, et toutes choses ramenées à leur petite importance, constatons que Ferri-Pisani apparaît, dans cet ouvrage, comme nettement réformiste.

Il l'est au moins de quatre manières différentes.

I

Il l'est premièrement par sa conception évolutive et optimiste du devenir social. Elle peut se résumer ainsi : le temps travaille pour nous ; le Progrès est en marche ; il s'« achemine lentement mais sûrement » ; donc il n'y a qu'à laisser passer le temps. Dans cette conception la lutte des classes n'est pas une bataille sans merci entre deux adversaires actifs et tous deux capables d'attaque comme de défense, une bataille où la défaite prolétarienne est possible, avec la famine et la décadence sociale comme conséquence (1) — c'est une espèce de marche en commun sur une espèce de vieille forteresse passive, démodée, prise d'avance. « Le comité central des armateurs... a contre lui les *forces inépuisables* d'un *prolétariat en marche*. Bien que faiblement organisées ces forces obscures, *sont invincibles* et *nul ne peut avancer contre elles*... L'opinion publique est pour nous... L'opinion est *pour le progrès*, elle est *contre tout recul* (2) et *force est à l'armement de ployer les genoux devant elle*. » Cette conception suivant laquelle il n'y a ni guerres ni fascismes, cette conception, toute contraire à l'expérience, de l'évolution en ligne droite conduit à confondre le progrès des choses et celui des formules. « De l'élémentaire réglementation du travail à l'organisation économique nouvelle du pays, des cantines scolaires à l'école unique, de l'antimilitarisme du révolté au désarmement général, de l'abolition du marchandage à l'institution de conventions internationales protectrices des travailleurs, quel chemin parcouru, quel terrain *conquis* et défriché ! » (Drôles de « conquêtes » ! Où est-elle « l'organisation économique nouvelle » ? Où est-il le « désarmement général » ? Et à qui profitera-t-elle, l'école unique ?)

Autre conséquence de cette conception : la foi en les gouvernements de « gauche ». « Les hommes de gauche réalisent groupés, et groupés seulement, une représentation à peu près sincère des aspirations du prolétariat. » D'où l'importance, pour les marins, de vivre sous « un ministère de gauche cohérent. » (Voire : malgré la crise, Tardieu ne s'est jamais hasardé à toucher aux salaires des marins; un des premiers gestes des gens de gauche qui ont suivi a été de faire supprimer la « prime d'abondement » aux marins des *services contractuels*.)

Quant aux parlementaires, leur importance est moindre, puisqu'ils « s'accordent dans une indifférence presque absolue à voter tout ce que le gouvernement leur propose. » Cependant, Ferri-Pisani ne résiste pas à la tentation d'envoyer un coup de langue aux vastes pieds du député Tasso, de Marseille, heureuse « exception » à qui la corporation doit, paraît-il, d'« importantes améliorations. »... Mais, au fait, « *pourquoi le syndicalisme maritime n'aurait-il pas ses hommes au Parlement ?* » Pourquoi le secrétaire du syndicat des inscrits, au lieu d'être simplement adjoint au maire de Marseille, ne serait-il pas aussi député ?... J'ai peur, Ferri-Pisani, que quand vous essayerez de faire passer cette idée dans les faits, vous voyiez se réveiller diablement « *certain syndicalisme figé, calcifié*, que les générations nouvelles ont pu abandonner dans la plénitude de leurs droits ».

II

Notre auteur est encore « réformiste » en ceci que, pour lui, la lutte directe contre le patron n'est pas l'objet essentiel du syndicalisme. Elle n'est que secondaire, le principal étant l'action exercée sur le législateur pour lui faire voter de bonnes lois.

« La plus grande part de l'activité syndicale est exercée sur le législateur et de plus en plus le syndicalisme maritime néglige de traiter avec l'armateur des questions relatives à la réglementation du travail et à l'organisation du service. » « Les masses ouvrières ont été poussées à solliciter l'intervention de l'Etat en toutes circonstances et le syndicalisme maritime n'a pas manqué d'apprécier combien cette intervention pouvait être féconde... Elle impose des limites à l'arbitraire des patrons que l'action corporative ne pourrait pas toujours contenir (1).» « Tout naturellement les efforts des syndicats doivent tendre vers l'amélioration de la législation en vigueur. On peut dire que c'est surtout dans ce sens que s'exerce l'activité fédérale en vertu d'une loi qu'on pourrait appeler la loi des parois de moindre résistance. » « Le syndicalisme maritime est l'ennemi-né des formules du libéralisme. Il sollicite et provoque les interventions de l'Etat en toutes circonstances. »

C'est là une ligne de conduite tout à fait opposée à la charte d'Amiens qui proclame qu' « afin que le syndicalisme atteigne son maximum d'effet l'action économique doit s'exercer directement contre le patronat ». Aussi Ferri-Pisani doit-il reconnaître que sa méthode est « contraire à l'esprit général du syndicalisme d'hier. » Mais cela ne le gêne pas.

Cette opinion exagérée du pouvoir de l'Etat conduit à des conséquences véritablement extraordinaires. Ainsi, en période de crise, en face du chaos qu'a créé le patronat et dans lequel il se débat le prolétariat ne devra pas profiter de cette faiblesse momentanée du patronat pour tenter de l'éliminer et organiser à sa place une production rationnelle. Non, il devra « demander a l'Etat d'aider l'armement à franchir les difficultés financières du moment ». Il y a ainsi une proposition de loi Tasso qui veut faire verser je ne sais combien de millions aux armateurs, demandant seulement en échange quelques garanties ou améliorations de salaires. Ainsi il ne s'agit plus de lutte de classes, mais le prolétariat veut augmenter le revenu de la bourgeoisie pour que son propre revenu augmente aussi. C'est proprement absurde. Le revenu de la nation, en une année déterminée, n'étant pas infini, mais limité, il est évident que la part du patronat ne peut pas augmenter sans que celle du prolétariat diminue, et inversement. Il suffirait d'étendre le système Tasso à toutes les industries pour en faire éclater l'absurdité. Il ne peut faire illusion que cantonné à une seule industrie et aux yeux des croyants paresseux en l'Etat-Providence... Mais une Providence qui ne peut pas faire de miracles !

III

Troisième signe de réformisme: la perte de la foi en la grève capable de vaincre le patron, la transformation de la grève en une simple démonstration.

C'est bien connu; d'après Sorel, la grève était pour les vieux syndicalistes le fait essentiel de la vie ouvrière en régime de lutte de classes — et la préparation de la grève était le but primordial de l'activité syndicale. C'est la grève qui apportait des avantages matériels à la classe ouvrière. Et c'est elle qui trempait les militants dans l'héroïsme.

Le nouveau syndicalisme a changé tout cela.

En temps de grève « on doit se résoudre à ne compter que sur l'effort de chaque famille de marins qui fera le sacrifice de ses économies et de son crédit pendant que l'appel à la solidarité ouvrière permettra de fournir aux grévistes les aliments strictement indispensables.Mais quand un homme sain d'esprit aboutit à cette conclusion, il faudra lui reconnaître le droit *d'avoir en horreur l'emploi d'une méthode de com-*

---

(1) C'est à la défaite de la Plèbe romaine que sont dus les siècles de Moyen-Age.

(2) On l'a bien vu en Italie, en Allemagne, etc. !

(1) Cependant cette force corporative reste bien le principal. Ainsi, depuis l'introduction de la chauffe au mazout, un décret autorise les armateurs à faire faire à leurs chauffeurs toutes sortes de travaux, en dehors de la chauffe. Mais les compagnies n'ont jamais osé tenter d'appliquer ce règlement à leurs équipages ! Par contre, d'après la loi, toutes les maladies contractées en cours d'embarquement devraient être soignées aux frais de l'armateur. Mais c'est là une question qui n'est pas d'intérêt primordial comme les questions de salaires ou d'organisation du travail. Aussi les marins ne forment-ils pas bloc sur elle et les armateurs en profitent pour refuser de « reconnaître » les maladies dites vénériennes. Ferri-Pisani conclut fort justement : « Le degré d'application de la loi varie avec la force et la vigilance des organisations syndicales ».

bat si rigoureuse et de n'accepter l'idée de la grève corporative — celle qui ne produit pas des effets sociaux définitifs qu'à défaut de *toute autre possibilité.* » L'ancien syndicalisme ne croyait pas, lui, qu'il y ait en dehors du refus collectif du travail, ou de la menace du refus de travail, quelque *autre possibilité* de diminuer le revenu des patrons pour augmenter celui des ouvriers. Il considérait que la classe bourgeoise ne peut pas consentir, sans résistance, à se laisser dépouiller. Aussi la grève, la menace de grève, la préparation même lointaine de la grève constituaient le centre de son activité.

Si l'attitude de Ferri-Pisani est si différente de celle des syndicalistes d'hier, c'est qu'il a perdu la foi en la possibilité d'une grande grève victorieuse. Il estime très considérables les moyens de défense patronaux. En cas de grande grève, dit-il, les moyens de recrutement des armateurs vont se perfectionnant, tandis que la confiance de la corporation diminue. Alors ? Que faut-il faire ? « Persister dans l'héroïque combat jusqu'au moment où l'on n'aura plus autour de soi que des chômeurs permanents... perdre la bataille, abandonner la revendication après avoir sacrifié les meilleurs de ses militants et détruit l'organisation ?... Ou bien terminer le conflit avant qu'il ne soit trop tard... en se contentant d'une satisfaction partielle... ? Nous ne croyons pas qu'on puisse hésiter entre ces deux solutions. La bataille sociale n'est pas contenue dans un seul épisode. Les organisateurs n'ont pas pris pour devise le « vaincre ou mourir » aussi glorieux que stupide... La grève ne peut que *préparer* la réalisation d'une revendication importante. Elle ne saurait être en l'état actuel de nos forces qu'une *simple démonstration*, qu'une série de coups rapidement portés mais en nombre limité... »

IV

Enfin une des caractéristiques du vieux syndicalisme était la confiance dans les masses, la croyance que l'émancipation des travailleurs sera *l'œuvre des travailleurs eux-mêmes.* Il poussait si loin la double foi en la capacité de *lutte* et *d'organisation* des masses que le syndicat *se dirigeait lui-même.* Il n'avait ni président, ni dirigeant.Il n'avait que des serviteurs: secrétaire, trésorier, etc. tous perpétuellement révocables, nommés pour un an seulement et la plupart du temps non rééligibles. En sorte qu'il ne se créait pas de différenciation parmi les camarades. De très nombreux camarades étaient appelés à leur tour à remplir les diverses fonctions, puis ils rentraient dans le rang.

A notre époque de fromagisme syndical vous pensez bien que cette conception est oubliée depuis longtemps. Pour Ferri-Pisani le syndicat est une masse anonyme et inconsciente qu'un « dirigeant » doit organiser et mener. C'est une conception proprement bolchevik.

« La méconnaissance presque générale des principes qui commandent l'activité des bureaux syndicaux... crée des difficultés innombrables aux *dirigeants* qui se heurtent souvent à l'obstacle des intérêts particuliers et de l'égoïsme aveugle... » des membres de la corporation.

« Les plus grosses difficultés pour les *dirigeants syndicaux* résultent de l'ignorance où sont de trop nombreux marins du mouvement ouvrier, de sa nature et de ses possibilités. L'égoïsme les rend injustes et excessifs dans leurs prétentions. » « Nous formulons l'espoir qu'une plus exacte connaissance des circonstances dans lesquelles le syndicalisme maritime lutte inspirera aux gens de mer... plus de confiance *en leurs dirigeants.* »

Dans les grèves c'est le dirigeant qui fait presque tout: «Tâche énorme ! Labeur écrasant ! » Il est bien, en principe, aux ordres de la corporation, « mais en général c'est lui qui suggère ou propose les ordres qui lui seront donnés ».

Finalement, il est semblable à quelque Sauveur Suprême : « Comme Moïse marchant dans la Terre Promise, le militant se doit... de réaliser périodiquement des miracles. Mais l'Eternel ne lui a pas confié sa verge d'airain... »

Il n'est pas de sauveur suprême, prolétaires sauvons-nous nous-mêmes, dit pourtant certaine vieille chanson !

Conséquence toute naturelle : le marin marseillais ne se sent pas absolument *chez lui* dans son syndicat. (Quand il parle du syndicat, au lieu de dire « nous », il dit « ils »). « Le syndicalisme maritime revêt une sorte de caractère officiel s'imposant à tous » dit Ferri-Pisani. « Pour le marin, l'organisation est plus et mieux (hem !!) qu'un simple syndicat professionnel. C'est une administration stable complétant l'Inscription Maritime, un organisme jouissant d'un prestige particulier et disposant d'une force indépendante de la force corporative, détenant en un mot, une parcelle de l'Autorité... »

C'est presque l'intégration du syndicalisme dans l'Etat... Et cela pourrait sans doute expliquer certains mouvements réactionnaires comme celui de ces marins se mettant en grève, en période de chômage, pour faire licencier des chauffeurs sénégalais. UN MARIN.

Georges David : L'ARISTOCRATE (Rieder Ed.).

De la veine de *La Parade, Cure-bissac, la Carne:* des gueux, des gueux toujours, qui rêvent de beauté, de justice, de liberté, et pour qui dédains, sarcasmes, lâchetés deviennent encouragements et jouissances même, qui offrent leur vie et celles des leurs en holocauste à leur idéal, puis, leur mesure donnée reviennent à leur gueuserie — fiers de l'apparente défaite que la vie de chaque jour leur inflige.

Ce sont des femmes cette fois, pauvres *drollières* au cœur trop riche, l'une se faisant un titre de gloire de ses origines libertaires et miséreuses; l'autre les chantant en de tendres vers. La petite ville tourangelle à laquelle David nous a habitués, vue du côté des bien-pensants et bien rentés, leur refuse toute considération et leur ôte toute possibilité de travail.

Quand la lutte et la vie deviennent impossibles, elles partent, gardant entières leur force et leur foi, leur *aristocratie,* de ce pays où seul l'argent a droit au respect.

CH. CHIANÉA.

Aristide Jobert : SOUVENIRS D'UN EX-PARLEMENTAIRE (Figuière).

Jobert qui fut un lieutenant d'Hervé à la *Guerre Sociale* et député durant la guerre, a rassemblé ses souvenirs non sans quelque complaisance personnelle et quelque maladresse; mais l'ensemble est vivant, bourré de petits faits révélateurs. A l'heure où le groupe parlementaire socialiste est en vedette, on ne lira pas sans intérêt les démêlés du « populiste » Jobert avec les « cerveaux » du groupe.

Relativement à la guerre on trouve un certain nombre de faits plus ou moins ignorés; j'en relève un relatif à la fameuse séance du 4 août 1914 :

« *Le matin de cette mémorable séance, le groupe socialiste parlementaire s'était réuni et avait décidé de faire, en réponse au Gouvernement, une déclaration socialiste rejetant toute la responsabilité de la guerre — ou du moins de la situation qui l'avait rendue inévitable — sur la classe capitaliste et les dirigeants bourgeois. Sembat, Vaillant, Renaudel, etc., etc..., rédigèrent une déclaration écrite que le secrétaire, Hubert Rouger, devait lire à la tribune en notre nom à tous.* »

Naturellement, Hubert Rouger garda son papier en poche et les autres se turent... ce qui n'empêche de parler du dégonflage des socialistes *allemands...* B. G.

Wladimir Martel : VERS LA GUERRE OU LA RÉVOLUTION.

Compte-rendu du Congrès d'Amsterdam. Mais Martel ne nous dit où a été enterrée la proposition de Louis Dumas (Syndicat National des Instituteurs) de nommer un comité directeur tripartite, dont les membres eussent été *mandatés* par les organisations syndicales et politiques.

Et on a quelque fureur à retrouver certaines déclarations des communistes allemands telles celle de Muenzenberg : « Et si jamais une armée est reformée en Allemagne, ce ne sera pas une armée blanche, mais une armée rouge.»

Hélas! B. G.

FAITS & DOCUMENTS

La loi américaine des « corporations ». Nous avons parlé la quinzaine dernière, des dispositions contenues dans l' « Industrial Recovery Act » (loi pour le rétablissement de l'industrie) concernant les rapports entre patrons et ouvriers. Les premiers journaux ouvriers américains qui nous arrivent commencent à nous renseigner sur l'attitude prise à l'égard de ces dispositions par le mouvement syndical américain.

D'abord, quelles sont exactement ces dispositions? En voici l'analyse, d'après **Advance,** l'organe du syndicat du Vêtement, qui est, comme l'on sait, un des rares syndicats américains à tendances socialistes :

1. CONTRAT COLLECTIF.

Le droit des travailleurs au contrat collectif du travail est définitivement établi par la loi. Le refus opposé par les patrons à une demande de leurs ouvriers d'établir un contrat collectif est punissable d'amende, d'emprisonnement ou de fermeture de leur entreprise.

2. — CONTRATS DE « JAUNISSE ».

Les dispositions de la loi empêchent nettement les patrons de forcer leurs ouvriers à signer les contrats dits de « chien jaune » qui empêchent les ouvriers d'adhérer à un syndicat, ou les obligent à adhérer à une « company union » (syndicat jaune).

3. — MINIMUM DE SALAIRE ET MAXIMUM D'HEURES DE TRAVAIL.

La loi fait appel à la fixation, par contrat collectif et accord mutuel — ou par décision présidentielle, s'il n'y a pas accord — d'un minimum de salaires, d'un maximum d'heures de travail, et des autres conditions de travail. De quelque manière que ces dispositions aient été établies, elles sont légalement obligatoires.

Et voici maintenant le commentaire qu'en fait le même journal, dans son éditorial :

La loi prévoit l'organisation des patrons en associations industrielles, à l'échelle nationale, au moins pour la durée de l'état de crise. Ceci appelle, en retour, l'organisation nationale des travailleurs. Il faut que ce soit une organisation effective, non une organisation sur le papier.

Par les « codes de concurrence loyale », la nouvelle loi oblige les patrons à accepter l'organisation syndicale et le droit au contrat collectif. La classe ouvrière doit transformer ces acquisitions établies seulement pour la durée de la crise en acquisition permanente. L'établissement dans l'industrie, sous le contrôle du gouvernement, d'un minimum de salaire, et d'un maximum d'heures de travail, ne peut, par soi-même, instaurer l'âge d'or pour les travailleurs, mais il marque le début d'une nouvelle orientation. Celle-ci pourra conduire au ciel ou à l'enfer, mais rien n'est pire que la stagnation. C'est la plus grande possibilité du mouvement que le travail ait eu devant lui en une génération. Sans aucun doute, la plupart des patrons et des chefs d'industrie essaieront de profiter des parties de la loi qui leur sont directement profitables et chercheront à rogner les avantages que la loi concède aux travailleurs. Mais il n'y a aucune raison de s'attendre à ce que quiconque, autre que les travailleurs eux-mêmes, prennent soin de leurs intérêts.

En fait, s'il est donné au mouvement ouvrier la possibilité de vivre deux ans sans l'hostilité ouverte de la classe régnante, et avec l'appui obligatoire du gouvernement pour faciliter l'exercice du contrat collectif, — et si la classe ouvrière ne parvient point, alors, en ces deux années, à s'organiser à près de 100 %, c'est que le mouvement ouvrier n'est pas capable de succès, en aucunes circonstances.

La réalité du conflit social n'a pas été supprimée par le vote de la loi sur le « rétablissement de l'industrie ». Mais, sous la contrainte de la crise et par suite de toute une série de circonstances, des conditions ont été créées qui rendent plus facile le fonctionnement des syndicats. Si la classe ouvrière ne saisit pas, pour s'aider elle-même, l'occasion qui lui est offerte, personne ne le fera à sa place.

Voici, d'autre part, sous une forme sensiblement différente, mais aboutissant à la même conclusion, ce que dit J. Muste dans **Labor Action,** l'organe de cette « Ligue pour une action ouvrière progressive », dont nous avons plusieurs fois entretenu nos lecteurs :

Les forces du prolétariat militant de ce pays se trouvent aujourd'hui en face, d'un côté, du plus grand danger, de l'autre, d'une occasion exceptionnelle.

Le gouvernement de Roosevelt est en train de faire la plus gigantesque, et la plus durable tentative pour hypnotiser les masses sur l'idée que, sans luttes de leur part, la « prospérité » sera rétablie par la loi sur « le rétablissement de l'industrie » et autres mesures gouvernementales. Le fait que même les plus réactionnaires des hommes d'affaires et des financiers aient bien accueilli ces mesures, et qu'un effort inouï de propagande ait été développé pour les faire avaler par les travailleurs, est la meilleure indication des dangers qu'elles renferment...

Partout où les travailleurs le leur permettront, les patrons essaieront d'obtenir les avantages que leur procure la loi, sans avoir aucune sorte d'organisation chez leurs ouvriers. Où cela sera impossible ils encourageront, ouvertement ou secrètement, la formation de syndicats jaunes. Déjà ces dernières semaines plusieurs grandes sociétés d'aciéries et de charbonnages ont créé de tels syndicats.

Là où parce qu'il existe une tradition syndicale ou pour quelqu'autre raison, il sera nécessaire d'avoir quelque chose d'un peu plus consistant qu'un syndirat jaune, on fera appel à l'American Federation of Labor (la C.G.T. américaine). Nous ne sommes point contre celle-ci. Nous sommes pour l'unité du mouvement syndical, et non pour sa division. Mais beaucoup de ses syndicats sont autocratiques. Toute tentative de la part des membres pour s'exprimer rencontre la plus brutale répression. Beaucoup de ces syndicats sont sous le contrôle de gangsters...

Ainsi la loi pour « le rétablissement de l'industrie » peut servir à constituer de faux syndicats, créatures du gouvernement et des patrons, ou des syndicats ouvertement patronaux. Et ainsi, non seulement il ne sera donné aucun élan aux syndicats propres, menant la bataille de classes des travailleurs contre le patronat et l'Etat, mais ce sera au contraire le début d'une âpre lutte d'extermination contre les organisations économiques véritables du prolétariat. Celles-ci ne seront pas tolérées à côté des syndicats gouvernementaux qui auront été créés à profusion parmi les travailleurs de ce pays...

Mais pourtant les militants ouvriers peuvent transformer ce danger en une excellente occasion.

Au fond de leur cœur les masses n'ont pas foi dans le programme Roosevelt. Elles sont remplies d'amertume du fait des longues souffrances de la crise, des diminutions des secours de chômage, des bas salaires, de la semaine de travail réduite quand ils sont assez chanceux pour avoir du travail, de l'intensification de la rapidité du travail, de la hausse des prix qui diminue encore le maigre salaire ou le maigre secours de chômage qu'ils reçoivent. Qu'ils entendent un appel à la lutte par la voix unie des militants des différents pays ouvriers, et ils répondront. Au programme des patrons et du gouvernement il sera répondu par une puissante vague de grèves.

Ajoutons que depuis que ces lignes ont été écrites (1er juillet), de nombreuses grèves ont éclaté en Amérique, comme conséquence de la loi sur « le rétablissement de l'industrie », ainsi que nous l'an-

nonce la presse française quotidienne. La seconde alternative envisagée par **Labor Action** semble donc être la bonne.

L'aventure d'un fermier adversaire des A. S. L'**Union des Travailleurs Assurés de la Somme** nous communique le document suivant qui éclaire nettement les fantaisies de droite et d'extrême-gauche, hélas ! qui ont été débitées sur cette affaire :

Toute la grande presse de l'*Action Française* au *Matin* ont signalé l'affaire de la Ferme de Bronfay, à Bray-sur-Somme, dans la Somme. Que s'était-il passé ? M. Salvaudon, fermier moderne dans une ferme de 220 hectares, ayant touché les dommages de guerre que l'on devine, ancien combattant, blessé de guerre, Chevalier de la Légion d'Honneur, avait déclaré publiquement qu'il n'appliquerait pas la Loi des Assurances Sociales. Effectivement il ne payait aucune cotisation. Condamné par le Tribunal Civil, cette condamnation fut confirmée par la Cour d'Appel. Devant cette Cour d'Appel, M. Salvaudon donna sa parole qu'il paierait. Cela détermina les juges à sanctionner très faiblement le délit.

Reniant sa parole, cet ancien combattant ne paya pas.

Devant la menace de vente sur saisie, ce fermier se fit le domestique des organisations fascistes: Parti Agraire, Ligue des Contribuables, ligue *Ordre et Bon Sens, Action Française,* etc...

Par affiches et par tracts, par des communiqués à la presse, M. Salvaudon, déclarait qu'il résisterait aux prétentions de l'Etat qui voulait faire rentrer les cotisations d'A S. appartenant aux travailleurs. Dans la Somme, le mot d'ordre circulait. Il ne fallait pas que la vente se fasse. Aucun enchérisseur ne devait être présent. Tous les cultivateurs étaient convoqués pour assister à cette manifestation organisée et réglée par un certain Henri Dorgères, directeur du *Progrès Agricole de l'Ouest,* encore connu sous son véritable nom Rémy d'Halluin, comme un des chefs des Camelots du Roy de Rennes. Une centaine de spécialistes de l'*Action Française* étaient arrivés en auto comme troupes de choc. L'auto avait été amenée en plein champ et mise en panne, des bouteilles vides et autres projectiles avaient été répartis dans la maison d'habitation, dans un hangar et derrière un bâtiment, les outils agricoles disposés pour former une barricade, etc... De violents incidents se produisirent avec les gendarmes. Les délégués de la Caisse Mutuelle « Le Travail » étaient présents. Sous le contrôle de l'U.T.A.S. qui groupe seize organisations d'avant-garde, il avait été décidé que le plan fasciste serait déjoué. Ils devaient se porter acquéreurs ferme de tous les objets ou animaux susceptibles de former des lots pour une tombola. Dès le début des enchères le mot d'ordre de l'Action Française était respecté. Aucun acheteur, aucun enchérisseur ne se présentait. Les délégués ouvriers appliquèrent leur plan. Sans aucune provocation, résistant aux insultes, aux injures des appointés de la réaction sociale, ils enchérirent sur plusieurs objets obligeant ainsi un camelot du Roy local, ami du fermier, à surenchérir. Au moment où un délégué enchérissait sur un cheval, il fut violemment pris à partie par *Dorgères* qui le frappa d'un violent coup de pied. Les autres fascistes présents frappèrent également notre camarade et un cultivateur, *Foissey,* l'avait saisi à la gorge pour l'étrangler. Dégagé par les gendarmes, ses agresseurs furent arrêtés. Pris de peur devant les conséquences de cette brutalité, la vente fut brusquée par les amis du fermier.

La défaite pour les adversaires de la Loi des A. S. était compèlte. M. Salvaudon payait ses cotisations.

La presse de réaction sociale ne pouvait pas le lendemain publier le communiqué triomphal que laissait espérer ses articles du dimanche.

Le fascisme est en complète déroute, le dégonflage est complet. Un meeting de protestation annoncé a été remis à une date ultérieure. Les organisations d'avant-garde de la Somme sont fermement décidées à utiliser contre le fascisme tous les moyens (ceux d'action directe compris) malgré les insinuations de la presse de droite agissant au nom du capitalisme et de celles venant de la presse d'extrême-gauche qui agit au nom du parti communiste et de ses organisations subordonnées.

La Caisse Mutuelle « Le Travail » a obtenu 1 franc de dommages-intérêts et notre camarade blessé 2.000 francs.

Messieurs les adversaires des travailleurs de quelque côté que vous soyiez placés nous vous donnons rendez-vous à la prochaine fois.

L. Réchou
Président de l'U. T. A. S.

Représentant des marins et des armateurs Voici extraits d'un **compte-rendu sténographique** quelques passages de l'allocution de **M. G. Philippar**, président du Conseil d'Administration des **Messageries Maritimes** (ainsi que d'une ribambelle d'autres, — appartient à la demi-douzaine de magnats qui commandent actuellement toute l'industrie française), à l'Assemblée générale des actionnaires — (16 juin 1933) :

...Depuis un fait nouveau s'est produit. Le 10 novembre 1932, le président de la Commission de la Marine marchande, M. Henri Tasso, député des Bouches-du-Rhône, déposait sur le bureau de la Chambre, une proposition de loi « tendant à la création de mesures de protection en faveur de la Marine marchande en vue de diminuer le chômage qui frappe gravement la flotte de commerce française, les marins français, ainsi que les travailleurs des industries maritimes, des établissements maritimes et des ports », proposition de loi qui, après avoir été approuvée par la Commission de la Marine marchande, et avoir fait l'objet d'un avis favorable de la Commission des Douanes, va être soumise à l'examen de la Commission des Finances de la Chambre des Députés.

Je tiens à souligner ici, d'une manière toute particulière, cette initiative, sa nature, sa valeur et sa portée. Je dois, à ce propos, ce n'est que justice et je le fais bien volontiers, témoigner à son auteur de notre grande gratitude (*sic!*) pour son action en la circonstance.

. . . .

L'armement libre français se doit, je le répète, d'exprimer sa reconnaissance (*resic!*) à M. Tasso pour avoir saisi le Parlement, sous une forme simple et concrète, d'un projet d'aide à la fois précis et pratique.

M. Tasso est député socialiste S.F.I.O.. Sans commentaires !

Dans les montagnes du Grand Atlas

Le Prix de la Paix !!!

Les force supplétives, ce sont d'abord les Mokhazenis... les goums... enfin les partisans, hommes des tribus soumises, levés pour une attaque de peu de durée et qu'ALLÈCHE LA PERSPECTIVE DU PILLAGE.

Treize officiers français, vingt sous-officiers, cent cinquante hommes français, légionnaires, indigènes ; c'est le prix de la soumission de mille familles berbères, la rançon de cette PAIX PORTÉE sur les confins du Maroc.

Extrait du *Petit Parisien* du 14 Juillet sous la signature de Georges R. Manne. Nous avons respecté les titres de ce « bon » journal. Nul doute que les Marocains n'apprécient cette paix, la paix à la française....

NOUS AVONS REÇU

LUDWIG LEWISOHN: *Le vase d'or* (Rieder).

L'écrivain américain John Ridgevale qui a ardemment consacré sa jeunesse à la vérité, à la grandeur, à la vie autant qu'à l'art, n'a jamais entendu, malgré sa notoriété, un écho d'amour ou un murmure de gloire autour de lui.

Il trouve — trop tard — la femme compréhensive et belle qui eut été sa sauvegarde, son inspiratrice. Mais il s'arrache à elle parce qu'il ne veut pas enchaîner la radieuse beauté de « la muse » à son propre déclin et ne garde de cette rencontre que le souvenir ardent et la souffrance créatrice d'où naîtra sa prochaine œuvre.

HERMANN KESTEN: *Gens heureux* (Rieder).

Si heureux, hélas, que le père finit en prison, la mère d'une crise cardiaque et la fille, que son amant délaisse, se jette sous les roues du métro. On escroque, on pleure, on s'embrasse, on désespère, on espère et on recommence. Pastiche de grand guignol ou cynique roman de mœurs ? Mais les personnages avec leur caractère extravagant sont bien campés.

ENTRE NOUS

NOTRE MÉTHODE DES POSSIBLES

Il nous est permis d'affirmer aujourd'hui que seule notre méthode des « possibles » nous a donné ces résultats. Voyons, là aussi, les chiffres :

En février, 591 « possibles » nous donnent 95 abonnés.
En mars, 657 « possibles » : 128 abonnés.
En avril, 427 « possibles » : 75 abonnés.
En mai, 525 « possibles » : 114 abonnés.
Au total, 2.200 « possibles » nous ont donné 412 abonnés.
Pourcentage : 18 %.

Pour février, le pourcentage est de 16; il est de 19 en mars, de 17 en avril, et de 21 en mai.

Donc, camarades, toutes les fois que vous nous fournissez 100 bonnes adresses d'abonnés possibles, nous en tirons, de feçon certaine, de 16 à 20 abonnés nouveaux. A vous de nous donner de bonnes listes.

Quant à la méthode elle-même, que certains camarades trouvent quelque peu déplaisante, veuillez, s'il vous plait, lire ces deux réponses, qui nous sont parvenues en juin :

« *Quand pourra-t-on — nous écrit un « possible » de Lyon — combattre la négligence? Avec joie, je prends un abonnement d'un an.* »

« *En mains votre circulaire du 11 mai, — nous répond un «possible» de Bordeaux —. Eh bien! oui, vous avez raison de dire que vous connaissez la négligence de passer à la poste. Je suis un négligent.... Veuillez me considérer comme abonné à la R.P. et faire recouvrer les fonds par la poste.* »

Maintenant, voici la façon d'opérer de Chestier, un militant parisien des T.C.R.P. Après nous avoir fait faire le service à 16 camarades des ateliers Championnet, il n'a pas attendu que nous fassions encaisser par la poste: il a fait sa récolte lui-même; la première gerbe qu'il nous a apportée s'élève à 6 abonnements. Voila comme il est, Chestier....

Un appel spécial à *ceux dont l'abonnement a pris fin le 30 juin et qui en ont été avisés par une lettre:* qu'ils nous expédient sans tarder leur réabonnement au moyen du chèque postal que contenait notre lettre; qu'ils répondent à l'appel que leur adresse le « Noyau » à cette occasion.

A tous, d'avance merci !

NOTRE SOUSCRIPTION EXCEPTIONNELLE POUR LES 1500 ABONNÉS

Marcel Monteil (Seine) 16; J. Le Bis (Alpes-Maritimes) 5; Lucile Pelletier (Paris) 20; L. Nédélec (Seine-Inférieure) 20; Mérer (Finistère) 15; H. Mourzelas (Rhône) 8; Odin (Rhône) 7; Anonyme, 1; Blanchard (Allier) 10; Lavenir (Rhône) 20; Anonyme, 1; Chestier (Paris) 6; Buteau (Paris) 15; M. Fabry (Haute-Marne) 15; Issautier (Alpes-Maritimes) 10; Anonyme, 1; Giraud (Paris) 25; Mme Baudin (Saône-et-Loire) 10; Tournarie (Manche) 10; Patary (Paris) 5; A. Pelletier (Paris) 10; Barrué (Gironde) 20; A. Borie (Gironde) 10; Anonyme, 1.50; Marcel Fourrier (Paris) 60; Bodson (Paris) 5; Lehenry (Maine-et-Loire) 5; Fourjon (Loire) 5; F. Morel (Haute-Savoie), 5; P. Martin (Hérault) 5; J. Pichon (Loire) 5; F. Collard (Haute-Loire) 35; M. Collet (Côtes-du-Nord) 10; Pandraud (Haute-Loire) 25; Durand (Paris) 10; Caillet (Rhône), 10; Balleau (Indre) 10.

Total de la 4e liste	451 50
Report des listes précédentes	2.164 50
Total au 30 juin	2.616 »

ABONNEMENTS DE SOUTIEN

C. Bory (Saône-et-Loire) 100; Louzon (Alpes-Maritimes) 109.
Total : 209 francs.

Merci à tous !

NOUVEAUX ABONNEMENTS DE JUIN

Paris 6; Seine 5; Seine-et-Oise 2; Ain 1; Aisne 2; Alger 2; Allier 6; Alpes-Maritimes 12; Ardèche 2; Aube 2; Aude 1; Bouches-du-Rhône 11; Calvados 3; Charente 4; Charente-Inférieure 2; Cher 1; Dordogne 1; Doubs 5; Drôme 1; Eure 3; Eure-et-Loir 1; Finistère 2; Gironde 13; Hérault 3; Ille-et-Vilaine 5; Indre 3; Indre-et-Loire 2; Jura 1; Loire 2; Haute-Loire 1; Marne 1; Morbihan 1; Nord 1; Pas-de-Calais 1; Rhône 11; Saône-et-Loire 1; Haute-Savoie 2; Seine-Inférieure 2. Total : 125 abonnements nouveaux.

CLASSEMENT PAR DÉPARTEMENT

Seine 146; Paris 133; Seine-et-Oise 44; Rhône 31; Alpes-Maritimes 30; Gironde 24; Seine-Inférieure 18; Bouches-du-Rhône 13; Alger 12; Charente 12; Loire 9; Ardèche 8; Allier 8; Drôme 7; Calvados 6.

Sont à 5 abonnements : Cantal, Doubs, Ille-et-Vilaine; à 4: Pyrénées-Orientales, Ain, Morbihan; à 3: Marne, Eure, Var, Hérault, Indre; à 2: Indre-et-Loire, Haute-Savoie, Aisne, Aube, Charente-Inférieure, Finistère, Basses-Alpes, Hautes-Alpes, Corrèze, Haute-Garonne.

CARTES VICTOR-SERGE

Les cartes Victor-Serge ont paru. Les commander au centre c'est aider à la libération de notre camarade et de tous les détenus et déportés politiques qui, comme lui, sont victimes de la police stalinienne.

LE PRÉCIS DE GÉOGRAPHIE

Après une interruption due au second tirage, les expéditions ont repris. Si donc à la réception de ce numéro vos commandes ne vous étaient pas parvenues, vous devriez nous en informer.

LE PROCHAIN NUMÉRO...

...paraîtra sans doute avec quelques jours de retard pour pouvoir donner le compte-rendu du Congrès du Syndicat National des Instituteurs.

INSTITUTEURS

Les numéros d'août feront une large place à vos Congrès Corporatifs; c'est le moment d'adresser au 54 de la rue Château d'Eau de bonnes listes d'abonnés possibles.

Pour ne pas l'oublier, faites-le tout de suite.



LE GÉRANT : M. CHAMBELLAND.
IMPRIMERIE CRUVÈS ET VINCENT
83, RUE D'ANTIBES - CANNES.